



CANICULE

LES CITOYENS SONT INVITÉS À LA VIGILANCE ET AU STRICT RESPECT DES CONSIGNES DE PRÉVENTION

P.16



JO-2024

KAYLIA NEMOUR EN FINALE AUX BARRES ASYMÉTRIQUES

P.12

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 29 JUILLET 2024 // N°867 // PRIX 20 DA

REPRISE DES RELATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ESPAGNE

LE DÉGEL OFFICIELLEMENT ANNONCÉ

Les relations entre l'Algérie et l'Espagne semblent revenir à la normale, marquées par une reprise des échanges commerciaux...

P.4



L'OPÉRATION RELATIVE AU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ACHÉVÉE

PLUS DE 1,2 MILLION D'EXPLOITATIONS RECENSÉES

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a annoncé, hier, l'achèvement et la clôture du Recensement général de l'agriculture, soulignant que l'opération a dénombré plus de 1,2 million d'exploitations agricoles à travers le territoire national.

P.6



ALGÉRIE FERRIES

UN AUTRE NAVIRE À L'ARRÊT

Le secteur du transport maritime en Algérie s'enfonce dans la crise en pleine saison estivale avec la succession des reports de traversées et les pannes de navires...

P.6



SOUTIEN DE LA FRANCE AU PLAN MAROCAIN

LE SÉNAT DÉNONCE UNE DÉRIVE AUX CONSÉQUENCES IMPRÉVISIBLES

DANS UN COMMUNIQUÉ RENDU PUBLIC HIER, LE BUREAU DU CONSEIL DE LA NATION, SOUS LA PRÉSIDENTE DE SALAH GOUDJIL, DÉNONCE LE SOUTIEN FRANÇAIS AU PLAN MAROCAIN, EXPLIQUANT QUE CETTE DÉCISION CONSTITUE UNE DÉRIVE AUX CONSÉQUENCES IMPRÉVISIBLES....

Lire en page 3



FFS

DJAMEL BALOUL NOMMÉ DIRECTEUR DE CAMPAGNE

Le premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, a annoncé, samedi dernier, la nomination de l'ancien député du FFS de Bouira, Djamel Baloul, à la tête de son équipe de campagne...

P.3



SAÏD AYACHI, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

«La France se range du mauvais côté de l'histoire»

La France apporte son soutien au pseudo-plan d'autonomie défendu par le Maroc pour le Sahara occidental...

Elle se trouve ainsi du mauvais côté de l'histoire. Une telle position est contraire au droit international. Au Sahara occidental, comme dans de nombreuses autres régions du monde, le droit international est si manifestement ignoré. Et, la politique de deux poids deux mesures, l'hypocrisie et le mensonge semblent être sans limites. Aussi, des défenseurs des droits humains veulent demander à ceux qui s'insurgent aujourd'hui contre la situation critique de la démocratie en Russie s'ils s'insurgent également contre le refus quelque peu lâche de l'ONU de demander au Maroc et à ses soutiens comment ils s'accommodent du droit international ? La question sahraouie est un conflit entre un peuple occupé et une force occupante. Cette dernière ne doit pas être autorisée à aller à l'encontre de la volonté de la communauté internationale. Mais, elle se trouve revigorée et sûre d'elle-même, lorsqu'elle reçoit le soutien d'un membre permanent de l'ONU. Réagissant à la décision de la France d'appuyer ouvertement le plan marocain d'autonomie du Sahara occidental, le président du Comité de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui, Saïd Ayachi, s'exprimant sur les ondes de la

radio nationale, considère que «cette position relève d'un esprit colonial», s'inscrivant dans l'ordre giscardien donné aux Jaguars français de bombardier, en 1975, les populations sahraouis. Ayachi déplore «l'hypocrisie de la France officielle» qui se dit « perfidement pour les droits de l'Homme, mais aujourd'hui les masques sont tombés en disant que l'autonomie est la solution au dossier sahraoui, à l'opposé de l'aspiration des Sahraouis qui réclament leur indépendance». Et de poursuivre : «cela conforte les Sahraouis dans l'idée que la France ne fait pas partie de la solution, mais qu'elle constitue une partie du problème, en ce sens qu'elle soutient les thèses marocaines».

Cette position, note-t-il, n'est pas «sans retombées» sur la région. Et de rappeler la réaction algérienne qui considère, via le communiqué de son ministère des Affaires étrangères, que «la décision française, tout à fait inattendue est inconséquente puisqu'allant de façon caractérisée à l'encontre du droit international qui, lui, reconnaît le droit sahraoui à l'autodétermination. Pour l'Algérie, la position de la France ne fait qu'attiser le conflit et le maintenir», souligne l'invité de la chaîne III, expliquant qu'«



étant appuyé par la France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, le Makhzen refusera toujours, par arrogance, de ne pas respecter le droit international» et «ainsi le conflit qui perdure sur nos frontières risque de durer et demeure source d'instabilité et d'inquiétude pour l'Algérie, et d'insécurité dans la région». Cette arrogance du Makhzen s'inspire, selon le président du Comité de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui, de «sa doctrine expansionniste, qui remonte aux années cinquante, dite et affichée depuis par le parti Istiqlal qui revendiquait le Grand Maroc, à l'image des sionistes qui adoptent la politique du Grand Israël au Moyen-Orient, allant même à cartographier un Maroc s'étalant sur Tindouf et Bechar, jus-

qu'au nord du Sénégal et du Mali dans les livres scolaires». L'Algérie est «directement visée», estime Ayachi, car, dit-il, «le timing n'est pas fortuit et il n'est pas innocent non plus, puisque cette position française s'aligne avec la percée de la droite française, formée, faut-il le rappeler, des nostalgiques de l'Algérie française». Par ailleurs, dans des déclarations, faites depuis Genève, la représentante du Front Polisario pour la Suisse et de l'Organisation de Solidarité avec la cause sahraouie, Omeïma Abdeslam, sollicite la communauté internationale «à adopter une position ferme contre le chantage du Maroc et de l'amener à se soumettre au respect du droit international». Elle dénonce «la politique du chantage qu'exerce le Makhzen sur la communauté européenne

dans le but d'empêcher le peuple sahraoui d'accéder à son indépendance par la voie d'un référendum l'autodétermination tel qu'envisagé par l'ONU et les résolutions de son conseil de sécurité». La question sahraouie est inscrite, depuis 1963, sur la liste des territoires non autonomes, établie par l'Organisation des Nations unies. Elle est traitée dans le cadre de la 4e Commission de l'Assemblée générale de l'ONU concernant les territoires non autonomes dite commission de décolonisation où l'on reconnaît l'exercice inaliénable du droit à l'autodétermination aux populations. L'ONU, l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE) soutiennent le référendum d'autodétermination dans la dernière colonie en Afrique.

Youcef S.

SOUTIEN DE LA FRANCE AU PRÉTENDU PLAN D'AUTONOMIE MAROCAIN

Une violation flagrante de la légalité internationale

Le soutien apporté par la France au prétendu plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental constitue «une violation flagrante de la légalité internationale» et «sapera» les efforts de l'ONU visant à organiser un référendum d'autodétermination, ont affirmé, hier, des associations espagnole et britannique de soutien au peuple sahraoui. En effet, le président du mouvement espagnol de solidarité avec le peuple sahraoui, Carmelo Ramirez, a qualifié le soutien apporté par la France audit plan d'autonomie proposé par le Maroc de «violation flagrante de la légalité internationale» et d'«atteinte aux droits légitimes du peuple sahraoui à l'indépendance et à la liberté reconnus internationalement depuis 1973». Ramirez a fait remarquer, à ce titre, que «depuis les années 1970, la France n'a jamais cessé d'apporter un soutien politique et militaire au Maroc, l'aidant, ainsi, à renforcer son occupation du Sahara occidental». Le président du mouvement espagnol de solidarité avec le peuple sahraoui en veut pour preuve le soutien apporté par la France au Maroc dans sa guerre contre l'armée sahraouie depuis la rupture du cessez-le-feu par l'occupant marocain en novembre 2020. Il a, ainsi, mis en garde contre les conséquences de cette décision sur la situation sécuritaire dans la région, relevant que le soutien apporté au prétendu plan d'autonomie marocain compliquera davantage la situation, non seulement en Afrique du Nord, mais

aussi au Sahel, et alimentera les tensions et l'instabilité dont les retombées nuiront aux pays et peuples de la région. Ramirez a tenu, dans ce contexte, à rappeler que la question du Sahara occidental relève indubitablement d'un processus de décolonisation à parachever conformément aux résolutions de l'ONU. «Le soutien de la France à ce prétendu plan d'autonomie affectera sa position

en tant que membre du Conseil de sécurité de l'ONU et ses responsabilités qui en découlent vis-à-vis des résolutions de l'ONU, de l'Union africaine et du respect de la légalité internationale qui reconnaît au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination», a-t-il ajouté. De son côté, la présidente de l'association britannique de défense des droits du peuple sahraoui, SandBlast, Danielle

Smith, a dénoncé la décision de la France de soutenir le plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, affirmant que cette décision sapera les efforts de l'ONU visant à organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. «Cette récente décision sapera les efforts de l'ONU en vue d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental qui a déjà coûté plus d'un demi-milliard de dollars», a-t-elle déclaré à l'APS. Selon la présidente de cette association qui défend les droits des Sahraouis à travers l'Art et la Culture, la décision de la France «portera atteinte au processus de l'ONU visant à décoloniser le Sahara occidental et parvenir à une solution juste et mutuellement acceptable conformément aux principes de la charte des Nations unies. Une fois de plus, cette décision prive les Sahraouis de leur droit à décider de leur avenir», a-t-elle regretté. Se disant «pas étonnée» par le soutien apporté par la France au plan d'autonomie défendu par le Maroc pour le Sahara occidental, Danielle Smith estime que ce soutien est «cohérent» avec la position «négative» de la France vis-à-vis de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination. «Il révèle, une fois de plus, le double standard hypocrite des grandes puissances occidentales qui soutiennent les droits de certains et les renient pour d'autres», a-t-elle affirmé.

GHAZA

La mission médicale algérienne réalise 250 opérations chirurgicales dans un hôpital

Une mission médicale composée de 13 chirurgiens, envoyée dans les territoires palestiniens dans le cadre d'une initiative du bureau d'Oran de l'Association des Oulémas musulmans algériens, a pu réaliser 250 opérations chirurgicales et des centaines de consultations au niveau de l'hôpital indonésien situé dans le nord de Ghaza, en Palestine, a indiqué le chef de la délégation médicale, le Dr Baradei Mebarek. Baradei, également chef du bureau d'Oran de l'Association des Oulémas musulmans algériens et membre national de l'International Relief Committee, a déclaré à l'APS que la mission a rejoint Ghaza, le 1er juillet, avant de rentrer au pays, le 25 juillet, précisant qu'elle est composée de 13 chirurgiens de diverses spécialités originaires d'Oran et d'autres wilayas. Malgré les conditions

difficiles et les risques encourus, Baradei a estimé que «la mission a été un succès», considérant qu'il s'agit de l'expression du soutien du peuple algérien au peuple palestinien frère et une confirmation de la position de l'Etat algérien, qui soutient les causes justes et appuie les populations vulnérables. La même source a ajouté que la délégation algérienne a décidé de se porter volontaire et de prendre en charge elle-même les frais de voyage et d'hébergement, en signe de solidarité avec les frères palestiniens. Baradei a indiqué que cette mission ne sera pas la dernière, puisque l'Association des Oulémas musulmans algériens compte en organiser d'autres. Concernant les dons, il a souligné que la même association veille à les faire parvenir aux territoires palestiniens.

SOUTIEN DE LA FRANCE AU PLAN MAROCAIN

Le Sénat dénonce une dérive aux conséquences imprévisibles

Dans un communiqué rendu public hier, le Bureau du Conseil de la Nation, sous la présidence de Salah Goudjil, dénonce le soutien français au plan marocain, expliquant que cette décision constitue une dérive aux conséquences imprévisibles...



Le document ajoute : La France a procédé à une «mauvaise appréciation de la situation», faisant la preuve «d'un échec. Et c'est là une preuve patente de la faillite de sa politique», a-t-il ajouté. Prenant connaissance de la décision honteuse prise par le gouvernement français concernant la question du Sahara Occidental, le Conseil de la Nation exprime son «indignation, sa profonde inquiétude, son désaveu et sa condamnation de cette prise de position», est-il mentionné. Cela illustre clairement une diplomatie «d'accoin-

tance et de copinage sans précédent, outrepassant les conventions et violant le cadre diplomatique mondial en favorisant le troc de principes contre des intérêts», est-il souligné dans le communiqué. Le bureau du Conseil de la Nation insiste sur le fait que la position dont il est question constitue un «dénier flagrant des résolutions et avis consultatifs des organismes internationaux, en plus du fait qu'il s'agit d'une approbation explicite et d'une légitimation de

l'occupation d'un Etat membre fondateur de l'Union africaine». Le bureau du Conseil de la Nation relève également que cette décision constitue «un reniement de la part de la France de ses engagements en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, et un dépassement de la légitimité internationale corollairement liée à la responsabilité du Conseil de sécurité et de ses membres permanents dans la mise en œuvre de l'accord de

1991, conformément aux résolutions des Nations Unies et aux exigences du droit international». Le Conseil de la Nation souligne que la décision de reconnaissance par le gouvernement français de l'occupation du Sahara Occidental et son soutien à la thèse marocaine est «une tentative vaine tendant à annihiler et à saper les efforts des organisations internationales et régionales pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit légitime à l'autodétermination». C'est aussi une «tentative désespérée du néocolonialisme aux fins d'octroyer une légitimité à la pensée coloniale abjecte rejetée par la majeure partie de la communauté internationale, et une expression on ne peut plus claire de la consécration et de l'enracinement de l'idéologie coloniale dans les politiques du gouvernement français, ainsi qu'une nostalgie indélébile pour un passé colonial honteux, dont les mémoires nationales et mondiales se remémorent à jamais les horreurs, et dont les répercussions douloureuses sont les

témoins irrévocables des crimes contre l'humanité perpétrés en Algérie, en Afrique et dans le monde». L'Algérie, qui a combattu le colonialisme et l'a rejeté par le passé, «continue et continuera de le rejeter sous toutes ses formes et de toutes ses origines, tout comme elle a distingué autrefois entre le peuple français et le régime colonial français, elle distingue aujourd'hui entre le peuple marocain et le régime d'occupation du Makhzen». Et d'ajouter : «Nous assistons aujourd'hui à une confirmation quotidienne du retour du colonialisme destructeur sous des formes complices basées sur des intérêts croisés au détriment des valeurs et principes de la civilisation humaine, soutenu par des alliances multidimensionnelles, comme le démontre l'alliance franco-marocano-sioniste contre les droits légitimes du peuple sahraoui et contre les droits du peuple palestinien, satisfaisant une pulsion coloniale réductrice, négatrice et exclusionniste».

Y.S.

COMPÉTITION ÉLECTORALE

Le message d'Abderrahmane Saïdi

À l'aube des élections, l'arène électorale s'impose comme un moment crucial dans le paysage politique d'un pays. L'ancien président du Conseil consultatif du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abderrahmane Saïdi partage, sur la page officielle du MSP, son analyse sur les enjeux et les comportements à adopter lors de cette période décisive. La compétition électorale, fondée sur la concurrence politique, vise à présenter des candidats, des programmes et des visions jugés les meilleurs et les plus adaptés. Elle repose sur la capacité des candidats à convaincre par la qualité de leurs idées et leur aptitude à répondre aux attentes des électeurs. Dans ce cadre, Saïdi souligne l'importance de démontrer non seulement des compétences intellectuelles et une expérience solide, mais aussi un discours réfléchi et engageant. Un autre aspect essentiel souligné par Saïdi est «la responsabilité

des candidats dans la formulation de solutions concrètes et réalistes. La communication avec les électeurs doit être franche et transparente, évitant les promesses irréalisables qui pourraient nuire à la confiance du public. «Les candidats doivent appeler les électeurs à s'engager activement dans le processus électorale, à réfléchir attentivement aux propositions en lice et à faire des choix éclairés qui auront des répercussions sur leur avenir», a-t-il insisté. Le représentant du MSP met également l'accent sur la nécessité de se concentrer sur l'«essentiel», «sans se laisser distraire par les débats stériles ou la désinformation circulant autour des élections». Il préconise de privilégier un travail collectif, organisé et stratégique, qui met en avant des objectifs clairs et précis. Une telle approche implique souvent de moins parler et d'écouter davantage, permettant ainsi aux électeurs d'exprimer leurs préoccupations. La profon-

deur de l'engagement électorale est primordiale, selon Saïdi. Il appelle les candidats à ne pas rester «cantonnés» aux cercles traditionnels, mais à aller à la rencontre des citoyens, dans toutes les régions, en utilisant des canaux de communication variés. «Cela implique aussi une vigilance constante sur l'état de l'opinion publique, pour pouvoir ajuster le discours et les propositions en fonction des attentes et des sentiments des électeurs», a-t-il souligné. Dans la compétition électorale, chaque perturbation du processus démocratique est perçue comme «une injustice». Saïdi insiste sur l'importance de transcender les obstacles, que ce soit par la mobilisation pour rassembler les soutiens nécessaires ou par la collecte des signatures en faveur de leur candidature. Il rappelle que, face aux tentatives de sabotage, l'unité et la détermination des candidats sont cruciales pour mener à bien leur campagne. Enfin, bien que le raisonne-

ment juridique puisse sembler inapproprié dans le contexte électorale, Saïdi conclut sur l'importance de la «solidarité» et de l'«entraide» entre candidats. «La compétition ne doit pas se transformer en une lutte acharnée où la loyauté serait négligée. Au contraire, il s'agit d'un moment pour promouvoir des valeurs de respect et de responsabilité collective, afin de garantir un avenir politique productif». Cet appel à la responsabilité, à l'engagement et à la réflexion est un précieux rappel à tous ceux qui s'investissent dans la lutte pour le changement au sein de leur société. La compétition électorale est non seulement une question de pouvoir, mais aussi une occasion d'impliquer les citoyens dans la définition de leur avenir. En somme, selon Abderrahmane Saïdi, vivre une compétition électorale exige «une approche réfléchie, inclusive et tournée vers le bien commun».

Oumssia B.

FFS

Youcef Aouchiche nomme son directeur de campagne

Au lendemain de la validation de son dossier de candidature par l'ANIE, le premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, a annoncé, samedi dernier, qu'il nomme l'ancien député du FFS de Bouira, Djamel Baloul, à la tête de son équipe de campagne. Le nouveau responsable, professeur de droit constitutionnel, est déjà très connu au sein du parti pour son franc parler. Il figure aussi parmi les cadres qui ont récemment mis en place la «stratégie» gagnante du FFS pour la collecte des parrainages des élus et la validation du dossier de candidature du parti. La nomination

de Baloul qui devra être officialisée le 3 août prochain, lors d'une conférence prévue au siège du FFS à Alger. Le parti explique aussi que l'installation officielle sera accompagnée par la présentation des membres du directoire national de la campagne électorale. Baloul, a expliqué dernièrement qu'il avait préféré «axer la stratégie sur la collecte des parrainages des élus».

Une campagne discrète de sollicitation des élus locaux, qui a en effet réuni pas moins de 1257 parrainages d'élus, partout au niveau national. Le responsable, explique en substance que le

parti avait même anticipé les possibles annulations de formulaires au final 1 250 ont été validés.

Quant aux prochaines étapes de la campagne du FFS. Baloul, interrogé ces derniers jours par plusieurs médias, avait laissé entendre que le FFS lancerait un appel en direction des «partisans du changement» issue des autres courants non-représentés à l'élection. Le désormais directeur de campagne du FFS, déclarait au lendemain de l'annonce de l'ANIE, que la campagne de Youcef Aouchiche s'adressera «au-delà» des cercles habituels. «Nous appe-

lons les forces du changement afin qu'elle s'unisse autour du programme présidentielle que présentera le FFS. Youcef Aouchiche ne sera pas le candidat d'un parti, mais de tout un courant qui appelle au changement depuis des décennies, et particulièrement depuis février 2019» a-t-il dit.

Une mission qui pourrait bénéficier de «l'image» que véhicule le candidat du FFS. Ce dernier est décrit par Baloul comme, «jeune, universitaire, militant pour les droits et libertés». Le candidat est par ailleurs issu de ce que le responsable appelle «l'Algérie profonde». Le FFS,

ajoute Djamel Balloul, représente «un parti qui s'est sacrifié pour le pays, son unité et sa souveraineté mais aussi pour que l'Algérie soit une véritable démocratie».

Et à propos de la présentation du programme présidentiel du finale du FFS, le parti reste encore très discret sur le contenu exact. Toutefois, il est expliqué qu'une réunion des cadres du parti est prévue vers le 10 août pour valider le document. La présentation au public devrait se faire à la veille du lancement officiel de la campagne électorale, prévue pour le 15 août.

R.K.

REPRISE DES RELATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ESPAGNE

Le dégel officiellement annoncé

Les relations entre l'Algérie et l'Espagne semblent revenir à la normale, marquées par une reprise des échanges commerciaux...

Le signe de cette normalisation est l'exportation imminente de 150 000 tonnes de fer par l'entreprise Tosityali Algérie vers l'Espagne confirmée par le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni. Intervenant sur le plateau de la télévision publique, le ministre a affirmé que l'Algérie était prête à renforcer ses relations économiques avec l'Espagne. «Nous sommes ouverts à toutes les demandes de partenariats économiques avec l'Espagne, et nous offrons toutes les facilités nécessaires», a déclaré Zitouni. Cette ouverture est principalement due au réchauffement des relations après que l'Espagne a adopté une position qualifiée de «souveraine et courageuse» par rapport à la cause palestinienne, en accord avec les principes de la diplomatie algérienne, selon le ministre. Zitouni a rappelé que les échanges commerciaux avec l'Espagne étaient auparavant normaux, mais que les opérateurs économiques algériens avaient souvent pris des positions militantes sans directives politiques explicites. «En tant que petits-fils de Larbi Ben M'hidi, les opérateurs algériens agissent en militants. Ils prennent des positions en faveur de la Palestine, même sans une décision officielle de l'Algérie de stopper les échanges avec l'Espagne», a-t-il expliqué. Zitouni a souligné que l'Algérie ne pouvait pas commercer et investir avec un pays qui «ne respectait pas les principes de bon voisinage, notamment le soutien aux causes justes dans le monde». Toutefois, il a noté que la reprise des relations commerciales avec l'Espagne, suite à son changement de position, «devrait intensifier les échanges et encourager les entreprises algériennes à multiplier

les partenariats avec leurs homologues espagnols». Le ministre a conclu en précisant que «la diplomatie économique suit la diplomatie» et que lorsque les relations sont bonnes, tout le reste suit. Il a réaffirmé que l'Algérie restait fidèle à ses principes, qu'elle défend et n'abandonne jamais.

RETOUR SUR LA CRISE ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ESPAGNE

La crise diplomatique entre l'Algérie et l'Espagne a été déclenchée en mars 2022 en raison de la décision du gouvernement espagnol de soutenir le plan marocain pour le Sahara occidental. Cette décision a entraîné des représailles de la part des autorités algériennes, avec le rappel de l'ambassadeur d'Algérie à Madrid et la suspension du Traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage, ainsi que la suspension des transactions commerciales entre les deux pays, en juin de la même année. La crise diplomatique entre Alger et Madrid a duré 19 mois (mars 2022-novembre 2023). Le processus de dégel des relations entre l'Algérie et l'Espagne a débuté lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2023, où Alger et Madrid ont renoué le contact. L'évolution du discours de Pedro Sánchez, chef du gouvernement espagnol, sur la question du Sahara a joué un rôle crucial dans cette détente. Les déclarations de Sánchez à l'ONU, plaidant pour une solution au conflit du Sahara occidental conformément à la charte des Nations Unies et des résolutions du Conseil de Sécurité, ont été bien accueillies à Alger. La position espagnole en faveur de la création d'un État palestinien a



également contribué au dégel des relations, comme en témoigne le discours d'investiture de Pedro Sánchez appelant Israël à mettre fin à la «tuerie aveugle» des Palestiniens. En novembre 2023, l'Algérie a nommé un nouvel ambassadeur en Espagne, en la personne d'Abdelfetah Deghmoum. Le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et l'Espagne a ouvert la voie à la reprise des relations commerciales entre les deux pays. Entre janvier et février derniers, l'Algérie avait autorisé l'importation d'intrants avicoles et de la viande rouge fraîche en provenance d'Espagne. Le dégel amorcé avec la nomination, le 17 novembre 2023, du nouvel ambassadeur d'Algérie à Madrid, s'est confirmé aussi sur le plan commercial. Dans une note partagée sur les réseaux sociaux, l'Association algérienne des banques et des établissements financiers (ABEF) a confirmé, depuis le 14 janvier, la levée de l'interdiction sur les produits avicoles espagnols. «Nous avons l'honneur de vous informer que l'importation des intrants avi-

coles, en l'occurrence les poussins de chair, les poussins de ponte ainsi que les œufs à couver en provenance du Royaume d'Espagne, est autorisée», a indiqué l'ABEF dans sa note adressée aux différentes banques du pays. L'information est reprise aussi par des médias espagnols, dont le quotidien *El País* qui a affirmé que les autorités algériennes «ont levé le blocus sur l'importation des produits espagnols. La mesure a concerné au moins un secteur qui est celui de l'agriculture, et plus particulièrement la filière avicole», a rapporté le journal espagnol, qui dit avoir vérifié l'information auprès de sources officielles. «Désormais, on s'attend à ce que cette politique s'étende bientôt au reste des secteurs économiques, prédisent des sources algériennes proches du gouvernement de ce pays d'Afrique du Nord», a ajouté le journal. L'impact de cette crise s'est fait également ressentir du côté de l'Espagne qui a vu ses exportations vers l'Algérie fortement baisser. Elles ont chuté, selon l'agence Europa Press, de 93,6% durant le premier tri-

mestre 2023, avec seulement 30,2 millions d'euros, contre 472,9 millions à la même période en 2022. Ce blocage économique a eu des répercussions significatives sur l'économie espagnole, en particulier pour les entreprises opérant dans des secteurs tels que la céramique, les intrants industriels et agricoles. En octobre dernier, le ministère espagnol du Commerce a estimé les pertes pour les entreprises espagnoles à 630 millions d'euros. Le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Espagne est d'environ 4 milliards de dollars. L'Algérie exporte vers l'Espagne pour 2 milliards de dollars, et la plupart de ces exportations sont dans le secteur de l'énergie, le gaz notamment, un produit stratégique pour l'Europe, en particulier dans la période actuelle caractérisée par la forte demande sur l'énergie alors que nos importations sont importantes et diversifiées dans plusieurs secteurs, notamment l'industrie, l'agriculture, le tourisme, mais demeurent non stratégiques.

S.F.

DÉTERMINÉE À ATTEINDRE LES PLUS HAUTS NIVEAUX D'EFFICIENCE PRODUCTIVE

Sonatrach accélère la cadence des projets vitaux

Le P-DG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a effectué une visite de travail et d'inspection dans la zone industrielle d'Arzew (Oran), où il a souligné l'engagement du groupe public à atteindre les plus hauts niveaux d'efficacité productive dans ses installations industrielles, a indiqué un communiqué diffusé par l'entreprise. Hachichi a précisé que la visite qu'il a effectué les 24 et 25 juillet à la tête d'une importante délégation de cadres dirigeants de l'entreprise pour s'enquérir du fonctionnement des unités de production à Arzew «traduit l'engagement constant de Sonatrach à atteindre les plus hauts niveaux d'efficacité productive dans ses différentes installations et bases industrielles», y est-il précisé. Cette visite reflète également la volonté de Sonatrach d'accélérer la cadence des projets vitaux bénéficiant aux citoyens, a-t-il ajouté. Hachichi a entamé sa visite par l'inspection du quai de chargement de propane et de butane du Complexe de liquéfaction du gaz naturel (GP1Z), un maillon important de la chaîne de valeur du gaz naturel liquéfié, selon la même source. Il s'est



ensuite rendu au Complexe de liquéfaction du gaz naturel (GL3Z), où il a reçu des explications sur le plan de réhabilitation de cette installation prévoyant des travaux de maintenance faisant appel aux techniques de l'intelligence artificielle et aux technologies de pointe en vue réduire l'empreinte carbone et de renforcer la durabilité des ressources dans cette installation stratégique. Le PDG de Sonatrach s'est également enquis du fonctionnement des terminaux de char-

gement du gaz naturel liquéfié (GNL) avant de visiter les installations de la Société de gestion et d'exploitation des terminaux marins à hydrocarbures (STH) à Arzew. Au deuxième jour de la visite, Hachichi et la délégation l'accompagnant ont inspecté le projet de réalisation d'une station de dessalement à Cap Blanc (ouest d'Oran) d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour, dont les travaux ont atteint 69%. Ce projet vital réalisé par l'Algerian Energy Com-

pany (AEC) devrait contribuer à l'alimentation de la wilaya en eau potable et renforcer les ressources hydriques des wilayas voisines, a souligné la même source. Le PDG s'est ensuite rendu à Beni Saf (wilaya d'Ain Témouchent) pour inspecter la station de dessalement de Chatt El Hillal, où un incendie s'est déclaré la semaine dernière, avant de reprendre partiellement ses activités de production «en un temps record» avec une capacité de 100.000 mètres cubes/jour. Cette station retrouvera sa pleine capacité de 200.000 mètres cubes/jour après le parachèvement des travaux de maintenance «dans les tout prochains jours», selon le communiqué. Hachichi a achevé sa visite en se rendant au siège de la Sonatrach Management Academy à Oran, où il a reçu des explications sur les différentes filières de formation proposées, avant d'inspecter ses structures de base dotées de moyens pédagogiques et d'équipements technologiques modernes qui permettent d'offrir une formation de qualité aux cadres et employés du groupe Sonatrach.

R.E.

AMOUREUX DE L'ALGÉRIE

Le photographe Raymond Depardon expose ses œuvres à Rennes



Jusqu'au 5 janvier 2025, Rennes fait la part belle au grand photojournaliste français Raymond Depardon. Une double exposition avec, au Frac Bretagne, des clichés de JO et, aux Champs Libres, des photos prises en Algérie. Focus sur Son œil dans ma main -Algérie 1961, pour lesquelles le Leica de Depardon a saisi le temps de l'indépendance, puis son retour à Alger. «La rue, c'est une certaine liberté», indique Raymond Depardon, appareil photo à la main, un brin nostalgique, lors de la visite de son exposition aux Champs Libres à Rennes. Dans les allées de l'exposition, partout, des regards saisissants fixant l'objectif, des postures marquées... «L'idée, c'était de faire des photos sans avoir l'air de faire

des photos, il fallait aller vite», évoque l'artiste, se remémorant, comme si c'était hier, ses passages en Algérie, ce pays avec lequel il garde des liens étroits, livrant au passage quelques anecdotes. L'exposition, comptant quatre-vingt et une photographies de l'artiste, est divisée en quatre parcours. «Alger 1961», année pendant laquelle le principe de l'autodétermination de l'Algérie, soumis à référendum en Algérie et en France, est voté par une majorité de Français, ouvrant ainsi la voie à l'indépendance du pays. «Oranie 1961» : pendant les négociations d'Évian, le gouvernement français invite la presse étrangère à un voyage en Oranie, dans l'Ouest algérien. Il s'agit de lui faire visiter un village de

regroupement, Magra, dénommé «Village de France», dans le domaine d'Oued El Kheir. «Négociation des accords d'Évian, 1961» : les pourparlers entre la France et le Front de libération nationale (FLN) pour mettre fin à la guerre d'Algérie reprennent, après le référendum.

OFFRE OSRA

Air Algérie ajoute 97 vols supplémentaires à son réseau vers la France



La dernière offre d'Air Algérie, Osra, a enregistré un franc succès. La promotion qui permet d'économiser jusqu'à 70% sur les prix des billets de voyage en famille est toujours disponible jusqu'au 31 août pour une période de voyage qui s'étend jusqu'au 30 septembre 2024. Dans ce sillage, la compagnie aérienne nationale revient dans une nouvelle vidéo, mise en ligne sur ses réseaux sociaux, pour faire le bilan de ses ventes dans le cadre de son offre OSRA. La promotion, lancée à l'occasion de la saison estivale, a rencontré un franc succès

après des voyageurs du pavillon national. Ces derniers ont pu profiter d'importantes promotions allant jusqu'à 70% sur les vols à destination de l'Algérie, programmés pour cet été. Pour répondre à la forte demande exprimée par ces passagers, Air Algérie a programmé 97 vols supplémentaires sur son réseau à destination de la France notamment, 19.788 sièges supplémentaires pour desservir l'Hexagone au départ des aéroports algériens. Quant aux autres destinations, le transporteur aérien cite : la Tunisie, l'Égypte, la Turquie et l'Espagne.

ALGÉRIE POSTE MET EN GARDE Les comptes CCP inactifs durant 15 ans systématiquement fermés

Dans un communiqué officiel rendu public hier, Algérie Poste a alerté ses clients sur la fermeture imminente de tous les comptes CCP inactifs depuis une période de 15 ans. Que signifie un compte inactif ? Il s'agit d'un compte sur lequel aucune opération de retrait, de versement ou de consultation n'a

été enregistrée pendant cette période de 15 ans. En cas de perte, de vol ou à titre préventif, le titulaire d'un compte CCP peut également demander la suspension immédiate de son compte (bloquer son compte) en se présentant dans un bureau de poste avec une pièce d'identité valide et le numéro de son compte.



PRÉ-INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES Fermeture temporaire du site internet

Il a été annoncé, hier, que le site destiné aux pré-inscriptions des nouveaux bacheliers serait temporairement fermé. La page officielle du site des pré-inscriptions au Bac 2024 indique que les nouveaux bacheliers peuvent re-naviguer sur le site à partir de 13h00 afin de confirmer ou modifier leurs souhaits afin que leur inscription soit prise en compte.

DESTINÉ AUX JEUNES

Le projet Pro Agro-Algérie vulgarisé

Ce projet, initié au profit des jeunes, notamment ceux du monde rural, est financé par le Fonds international pour le développement agricole et est placé sous la supervision du ministère de l'Agriculture et avec la coordi-



nation de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) pour développer les chaînes de valeur agro-alimentaires et créer, in fine, des postes d'emploi durables.



SAOUSSEN BOUDIAF

L'escrimeuse qui concourt sous les couleurs de l'Algérie

Ils s'accordent à dire que représenter l'Algérie est une fierté. Ils ont livré le meilleur d'eux-mêmes et ont honoré la patrie en hissant très haut son drapeau : ces athlètes algériens nés en France continuent d'écrire les plus belles

pages du sport national. A l'image du football, les Fédérations sportives du pays peuvent compter sur la formation de haut niveau de ces 8 athlètes de la diaspora qui composent la délégation algérienne. Entre la France et l'Algérie,

l'escrimeuse Saoussen Boudiaf à la double nationalité a choisi le pays de ses parents. Elle tirera au sabre en équipe et en individuel sous les couleurs de l'Algérie pour ces Jeux olympiques, alors qu'elle représentait la France aux Jeux de Rio en 2016. Cette escrimeuse rêve de remporter une médaille pour honorer son engagement en faveur de l'Algérie après avoir porté les couleurs françaises.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/Fax administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: **ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION **HOCINE ADRYEN**

Gmail: hocinedry112@gmail.com

www.lexpressquotidien.dz/
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances **NOURDINE BRAHMI**
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE FERRIES

Un autre navire à l'arrêt

Le secteur du transport maritime en Algérie s'enfonce dans la crise en pleine saison estivale avec la succession des reports de traversées et les pannes de navires...

Moins d'une semaine après le Moby Dada, un autre navire d'Algérie Ferries est mis à l'arrêt. La compagnie algérienne de transport maritime de voyageurs n'a pas encore communiqué sur cette nouvelle panne a indiqué hier, le député de la communauté algérienne établie à l'étranger, Tawfiq Khedim, qui a divulgué l'information sur les réseaux sociaux. «Après les catastrophes du navire-ferraille Moby Dada, le Tassili s'arrête à son tour aujourd'hui après sa sortie de la maintenance», a écrit le parlementaire le 27 juillet dernier, sur sa page Facebook. Khedim ne livre pas de précisions sur les raisons de cet arrêt, la nature de la panne ou le lieu de sa survenue. Il ne sait pas non plus si des voyageurs se trouvent à bord du navire en question. «La communauté est bloquée dans les ports et ses traversées sont reportées plus d'une fois. Les plaintes nous parviennent en grand nombre», dénonce Tawfiq Khedim. Algérie Ferries a annoncé mercredi dernier la fin des opérations de maintenance du Tassili 2 et sa reprise du service. Elle avait, à la même occasion, annoncé un changement dans la program-



mation de certaines traversées. Ce week-end, la compagnie a beaucoup communiqué sur le changement des horaires des traversées dont certaines ont changé de ville de départ ou de destination. Des centaines de voyageurs sont restés bloqués dans la ville espagnole pendant deux jours. Ils ont pu regagner l'Algérie le 19 juillet à bord du Bordj Badji Mokhtar 3, dépêché en urgence par Algérie Ferries. Lundi dernier, la compagnie a annoncé que le Moby Dada a reçu l'aval pour la reprise de la navigation après sa réparation. Le navire est ensuite tombé en panne une deuxième fois mercredi dernier, selon le député des Algériens de France Abdelouahab Yagoubi. Quelques jours avant la panne du 17 juillet, Algérie Ferries avait fait état d'une défaillance du systè-

me de climatisation du Moby Dada. Le député rappelle qu'il a mis en garde «l'exécutif» depuis plusieurs mois sur cette «situation catastrophique et ses conséquences que nous vivons aujourd'hui». En février dernier, Khedim avait rencontré avec un groupe de parlementaires le PDG d'Algérie Ferries devant lequel ils ont évoqué plusieurs points, dont la cherté des billets, la faiblesse de l'offre et l'état de la flotte de la compagnie.

200 passagers bloqués en France depuis mardi dernier

La mise à l'arrêt du Tassili 2, fraîchement sorti de la maintenance, a pris de court quelque 200 voyageurs, restés bloqués à Sète depuis le 23 juillet dernier. Le navire et les passagers

devaient toutefois quitter le port français hier. Contrairement à ses habitudes, Algérie Ferries n'a pas communiqué sur ce qu'il s'est passé avec le Tassili 2, dont elle a annoncé il y a quelques jours la reprise du service après une opération de maintenance. C'est le député de l'immigration Tawfik Khedim qui a annoncé que le navire est à l'arrêt. «Après les catastrophes du navire-ferraille Moby Dada, le Tassili s'arrête à son tour aujourd'hui après sa sortie de la maintenance », a écrit samedi 27 juillet sur sa page Facebook le parlementaire qui suit le dossier du transport maritime et aérien en Algérie. Le journal français Midi Libre a rapporté hier que le Tassili 2 est au port de Sète, dans le Sud de la France, et que 200 voyageurs sont bloqués sur place. Quelque

200 voyageurs algériens devraient quitter ce dimanche le port de Sète après 5 jours de blocage. Le navire devait faire escale mardi dernier à Sète d'où des voyageurs venus de toute la France devaient embarquer pour Oran. Un voyageur a expliqué qu'il a été informé une semaine avant le départ d'un retard de deux jours de la traversée, mais la plupart des voyageurs n'ont appris la nouvelle qu'à la dernière minute. Le journal français décrit le calvaire des quelque 200 voyageurs bloqués sur place, à la gare Orsetti, faisant état de «nappes jetées à même le sol», de «duvets, des tas de bagages et des personnes âgées qui errent en quête d'un peu d'air frais. On dort sur des cartons, comme des SDF», se plaint une femme. La même source rapporte qu'Algérie Ferries a consenti des indemnités pour les frais d'hôtel et de stationnement pour ses clients, mais ceux-ci les trouvent insuffisantes : 40 euros par personne et 20 euros par voiture, et elles couvrent uniquement les journées passées sur les lieux depuis le 25 juillet, et non de le 23, date initiale du départ du bateau. Sur tout, ils se plaignent d'être dans le flou total, faute d'«interlocuteur précis». Néanmoins, leur calvaire devrait prendre fin ce dimanche 28 juillet. Le Tassili 2 devait quitter le port de Sète hier, dans l'après-midi. Tous les voyageurs ont embarqué à bord du navire en fin de matinée, a-t-on constaté de visu. S.F.

L'OPÉRATION RELATIVE AU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ACHEVÉE

Plus de 1,2 million d'exploitations recensées

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Youcef Cherfa, a annoncé hier l'achèvement et la clôture du Recensement général de l'agriculture (RGA), entamé le 19 mai dernier, soulignant que l'opération a dénombré plus de 1,2 millions d'exploitations agricoles à travers le territoire national. Cherfa a affirmé que l'objectif à travers cette opération est atteint, ajoutant que le RGA de 2024, qui intervient 23 ans après le dernier recensement dans ce secteur, a permis de «collecter des données très importantes, non seulement pour l'agriculture, mais également pour les autres secteurs». Ces données seront traitées à travers des logiciels performants et permettent à plusieurs secteurs d'élaborer leur programme de développement, a-t-il soutenu. A cet effet, le ministre a salué tous les intervenants dans l'opération, assurant que l'accompagnement des collectivités locales, des organismes du secteur agricole, des ingénieurs agronomes et tant d'autres «était capital dans la concrétisation de l'opération de recensement». Sur un autre volet, le ministre a indiqué que «des résultats très significatifs» ont marqué la saison agricole, se félicitant de la distinction de trois exportateurs du secteur lors du Prix du président de la République du meilleur exportateur pour l'année 2023, attribué récemment. Il a

ajouté que cette distinction est «un message aux startups pour adhérer à l'objectif de mettre en avant le secteur agricole», affirmant que «des périmètres seront destinés aux startups pour concrétiser leurs projets». Le ministre a souligné également l'enregistrement prochain de la caroube, troisième produit exporté après les dattes et l'huile d'olive, dans le programme national des industries stratégiques, affirmant que ce produit «a pu frayer son chemin à l'international et a conquis d'importants marchés internationaux». Cherfa est également revenu sur la production laitière dans la wilaya d'Alger, assurant que des efforts fournis par ses services et les collectivités locales pour assurer l'autosuffisance d'Alger en matière de lait, à travers l'entrée en service avant la fin de l'année en cours de la laiterie Giplait à Rouiba, d'une capacité de production de 1 million de litre de lait par jour. Par ailleurs, lors de sa visite de travail dans la wilaya d'Alger, pour inspecter plusieurs projets et exploitations agricoles relevant du secteur, en compagnie du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, le ministre a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un centre de proximité de stockage de céréales à l'exploitation agricole no12, ferme Hamadi Djilali, dans la commune de Roui-

ba, inscrit dans le cadre du programme d'amélioration de la sécurité alimentaire. Le projet s'étend sur une superficie de 15.000 m² et d'une capacité de stockage de 5.000 tonnes. Pour rappel, le programme d'amélioration de la sécurité alimentaire englobe entre autres la réalisation de 350 silos de proximité, ainsi que 30 silos stratégiques. Cherfa s'est également rendu au chantier de réalisation de la laiterie Giplait à Rouiba, un projet érigé sur un site de 40.000 m², dont le taux d'avancement des travaux est à 90%. En outre, à la ferme agricole Si Lakhdar (Birtouta), spécialisée dans la production de plants de caroube et sa transformation industrielle pour l'exportation, Cherfa a relevé la détermination de l'Etat à renforcer le soutien à cette filière, en



facilitant l'accès au foncier, en particulier dans certaines zones et en encourageant la plantation de caroubiers dans le cadre du programme du barrage vert. A l'exploitation agricole n° 25 (ex-Khaloufi à Zéralda), spécialisée dans

l'arboriculture et les agrumes, dont 20 hectares sont irrigués par les eaux épurées, le ministre s'est engagé à accompagner l'exploitation pour bénéficier d'un volume supplémentaire des eaux épurées destinées à l'irrigation.

MDN

Trois terroristes éliminés à Aïn Defla

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a abattu, samedi, trois terroristes dans la localité de Tachta Zougaha, daïra d'El Attaf (Aïn Defla), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage au niveau de la localité de Tachta Zougaha, daïra d'El

Attaf, secteur militaire de Aïn Defla en 1ère Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, hier 27 juillet 2024, trois (03) dangereux terroristes, en l'occurrence le terroriste Debar Boumediene, le terroriste Hamneche Ibrahim et le terroriste Alali Mohamed», précise le communiqué. Cette opération a permis la récupération de deux (2)

pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, (5) chargeurs, une quantité de munitions et divers objets. Cette opération confirme, une fois encore, la vigilance et la détermination des unités de l'Armée nationale populaire à traquer ces criminels à travers l'ensemble du territoire national, jusqu'à leur éradication totale, souligne le communiqué du MDN.

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE CONTINUE D'ENREGISTRER DES PERFORMANCES SOLIDES

La croissance devrait rester proche de 4% en 2024

Portée par des cours mondiaux de l'énergie relativement élevés et une demande soutenue pour son gaz, l'économie algérienne continue d'enregistrer des performances solides...

En 2023, la croissance a été une des plus fortes des pays producteurs d'hydrocarbures de la région, et les perspectives pour 2024 restent favorables. Plusieurs décisions récentes des autorités vont dans le bon sens. Grâce à une croissance vigoureuse, l'Algérie est en passe d'intégrer le trio des trois plus grandes économies africaines. Depuis 2022 l'activité a crû de 3,8% en moyenne par an, soit un rythme trois fois supérieur à ce qui prévalait avant la pandémie. Le taux de croissance économique a même dépassé 4% en 2023 pour la première fois depuis 2014, une performance à comparer avec celle des autres pays producteurs d'hydrocarbures. Pour ces derniers, la croissance n'a atteint que 1,7% en moyenne en 2023 en raison des baisses de quotas de production pétrolière



décidées dans le cadre de l'OPEP+. L'Algérie y a bien pris sa part. La production de pétrole brut est tombée à 973 Mb/j en 2023 contre 1020 Mb/j en 2022. Contrairement à la plupart de ses pairs régionaux, le PIB réel des hydrocarbures de l'Algérie a progressé de 4,5% l'an dernier. Hors-hydrocarbures, la dynamique a été également robuste avec une croissance du PIB supérieure à 4% en 2022-2023 grâce à une politique économique expansionniste. Surtout, le soutien budgétaire a été massif, ce qui a soutenu la consommation des ménages (+3,5% en

2022, +3,8% en 2023) et l'investissement (+8,4% en 2023). La croissance économique devrait rester proche de 4% en 2024. Le développement du secteur gazier et les hausses significatives des dépenses publiques prévues dans la loi de finances devraient permettre à l'Algérie d'enregistrer des performances parmi les plus élevées de la région. Dernier élément, la situation des comptes extérieurs et des finances publiques demeure suffisamment solide pour protéger l'Algérie d'un éventuel retournement des cours mondiaux de l'énergie, du

moins à court terme. Grâce au redressement des comptes extérieurs depuis 2022, l'Algérie a été en mesure de reconstituer ses réserves de change. De 47 milliards de dollars en 2021, elles sont passées à 62 milliards de dollars l'année suivante, puis à 70 milliards de dollars en 2023 avant de rester relativement stables sur les premiers mois de l'année 2024. Après avoir atteint 8,4% du PIB en 2022, l'excédent de la balance des transactions courantes s'est réduit à 2,3% du PIB en 2023 en raison essentiellement de la chute de 16% des exportations d'hydrocarbures. La hausse rapide des importations va se poursuivre en 2024, mais l'Algérie devrait quand même être en mesure de dégager un nouvel excédent courant grâce à un cours du Brent supérieur à 80 dollars. En outre, les réserves de change couvrent désormais 16 mois d'importations de biens et services, et le pays n'a pas de dette extérieure. Les finances publiques ne soulèvent pas non plus d'inquiétude majeure pour 2024 même si la pression y est plus forte. Selon le FMI, il faudrait en effet que le pétrole atteigne 126 dollars le baril pour que l'Algérie puisse équilibrer son budget, soit le

plus haut niveau parmi les producteurs d'hydrocarbures de la région avec le Bahreïn. Depuis que les autorités ont adopté une orientation de politique expansionniste en 2022, les dépenses publiques ont progressé de plus de 20% en moyenne chaque année, et une hausse similaire est attendue pour 2024. Le chantier de la diversification de l'économie reste donc une priorité. Plusieurs mesures témoignent de la volonté des autorités d'agir dans ce sens, à commencer par la mise en place d'un nouveau code de l'investissement en 2022 ou l'ouverture du capital d'une banque publique (CPA) à la bourse d'Alger. La décision d'installer des filiales bancaires dans plusieurs pays africains reflète aussi la volonté d'accompagner les exportateurs sur de nouveaux marchés. Dans ce contexte, l'accélération de la croissance du crédit bancaire au secteur privé est encourageante. Après plusieurs années d'atonie, elle atteint 9,5% en avril, soit un niveau supérieur à l'inflation. Il en est de même pour les investissements directs étrangers qui sont passés de 254 millions de dollars en 2022 à 1,2 milliards de dollars en 2023.

R.E.

MATÉRIEL AGRICOLE DE MOINS DE 5 ANS

L'importation est désormais autorisée

Les équipements ou matériels agricoles de moins de sept ans sont désormais éligibles à l'autorisation de dédouanement, et ce, en vertu d'un décret exécutif publié au journal officiel (JO) n°50. Il s'agit du décret exécutif n°24-241 signé le 22 juillet courant par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, fixant les modalités de dédouanement, pour la mise à la consommation, des chaînes et équipements de production ainsi que des équipements et matériels agricoles, utilisés. Selon ce nouveau texte, sont éligibles à l'autorisation de dédouanement les chaînes ou équipements n'ayant pas dépassé l'âge de cinq ans et les équipements ou matériels agricoles (tout outil doté d'un dispositif mécanique ainsi que les tracteurs agricoles, utilisés dans le secteur agricole, servant à la réalisation des travaux pour l'accomplissement de

différentes techniques culturales et activités d'élevage) n'ayant pas dépassé l'âge de sept ans, à partir de la date de leur fabrication ou, à défaut, de la date de leur mise en service. Les chaînes ou équipements de production ainsi que tous équipements, et/ou matériels agricoles utilisés sont soumis, avant leur expédition, à l'octroi d'une attestation d'éligibilité délivrée par le directeur de wilaya chargé de l'industrie où l'activité de production ou agricole est implantée, selon les conditions citées dans le même texte: être immatriculé au registre de commerce et/ou possédant la carte professionnelle d'agriculteur, avoir une activité de production de bien ou de service en relation avec les chaînes ou équipements de production utilisés ou une activité dans une exploitation agricoles et disposer d'infrastructures nécessaires.

FINANCE ISLAMIQUE

Les modalités d'octroi de bonification du taux d'intérêt des prêts immobiliers fixées

Les modalités d'octroi de bonification du taux d'intérêt et de la marge bénéficiaire des prêts immobiliers à travers la finance islamique ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel n° 49.

Il s'agit du décret exécutif n° 24-232 du 13 juillet 2024, signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, fixant les modalités de la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques et les établissements financiers, ainsi que le pourcentage de la marge bénéficiaire applicable aux produits de financement islamique pour l'acquisition d'un logement collectif pris en charge par le Trésor. Ainsi, cette bonification est de 5%, lorsque les revenus du bénéficiaire, augmentés le cas échéant, par ceux de son conjoint, sont supérieurs à une fois le SNMG et inférieurs ou égaux à six fois le SNMG. Ce taux de bonification est de 3%, lorsque les revenus du bénéficiaire, augmentés le cas échéant, par

ceux de son conjoint, sont supérieurs à six fois le SNMG et inférieurs ou égaux à 12 fois le SNMG. Par ailleurs, le texte fixe les mêmes conditions concernant la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques, ainsi que du pourcentage de la marge bénéficiaire applicable aux produits de financement islamique pour la construction d'un logement rural ou d'un logement individuel réalisé sous la forme groupée ou dans le cadre de l'offre foncière publique, dans des zones définies des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, pris en charge par le Trésor. «Le logement individuel, sous la forme groupée ou dans le cadre de l'offre foncière publique, ne peut être réalisé que dans des zones définies des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, telles que définies par arrêté du ministre chargé de l'habitat», ajoute le décret exécutif. Celui-ci précise que le taux d'intérêt à la charge du bénéficiaire résulte du différen-

tiel entre le taux d'intérêt applicable par les banques et les établissements financiers et le taux de la bonification à la charge du Trésor, et ce, selon le type de logement et les tranches de revenus définies. Toutefois, le taux d'intérêt et le pourcentage de la marge bénéficiaire à la charge du bénéficiaire, ne peuvent être inférieurs à 1%, lorsque les revenus du bénéficiaire, augmentés le cas échéant, par ceux de son conjoint, sont supérieurs à une fois le SNMG et inférieurs ou égaux à six fois le SNMG. Ils ne peuvent être inférieurs à 3%, lorsque les revenus du bénéficiaire, augmentés le cas échéant, par ceux de son conjoint, sont supérieurs à six fois le SNMG et inférieurs ou égaux à 12 fois le SNMG. En outre, le texte fixe la Mourabaha, Ijara et l'Istisna'a comme étant les contrats de financement, exécutés dans le cadre du financement islamique, éligibles à la prise en charge du pourcentage de la marge bénéficiaire par le Trésor.

NOUVELLE USINE DE PRODUCTION DE LAIT À ALGER

Cherfa insiste sur l'accélération du rythme de réalisation

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a effectué, hier, une visite d'inspection au projet de réalisation d'une nouvelle usine de production de lait à Alger, avec une capacité de production de pas moins d'un million de litres/jour. Située à Rouiba, cette

usine sera prochainement livrée dans la mesure où le taux de réalisation a dépassé 90%. Dans ce contexte, le ministre de l'Agriculture a appelé à accélérer le rythme de réalisation.

Pour lui, le projet doit être livré avant la fin de l'année en cours.

FIGURES

L'Algérie, troisième plus grand pays producteur

L'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a classé l'Algérie parmi les plus grands producteurs de figes au monde, avec une production de 112,3 mille tonnes de figes en 2022. Selon ce qu'a été rapporté par la plateforme Diversity Times, à partir des statistiques de ladite Organisation Mondiale, l'Algé-

rie se classe au troisième rang mondial en matière de production de figes, au sein d'une liste qui comprend les 10 plus grands pays producteurs de figes au monde en 2022, qui sont la Turquie (350.000 tonnes), l'Égypte (187.000 tonnes), l'Algérie (123.000 tonnes), l'Iran (78.000 tonnes) et l'Espagne (43.000 tonnes).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
AVIS DE CONSULTATION N°26/2024

WILAYA DE TIZI OUZOU
NIF : 099815019058902

Suite à l'infirmité du lot N°13 de l'avis d'appel d'offre N°13/2024, La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis de consultation N°26/2024 portant REALISATION DES TRAVAUX DE VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES DES PROGRAMMES DE LOGEMENTS PUBLICS A TRAVERS LA WILAYA DE TIZI OUZOU. PROGRAMME 2024

LOT N°13 : Travaux de VRD P/S de la cité 80 logements LSP et Achèvement travaux d'aménagement de la cité 48 logements -ABI YOUCEF

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

Sont autorisées à participer ou soumissionner à cet appel d'offre que les entreprises :

1-Capacités professionnelles :

Ayant un Certificat de Qualification et de Classification Professionnelle en cours de validité à la date d'ouverture des plis dans le domaine :

- Travaux public ou bâtiment ou hydraulique (activité principale), catégorie III (TROIS) et plus.

2-Capacités techniques :

Ayant déjà réalisé au moins un projet similaires de VRD d'un montant supérieur ou égale à 15 000 000 DA TTC

Justifié par des attestations de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public

3-Capacités financières :

Ayant déjà réalisé un chiffre d'affaire cumulé du bilan des trois (03) meilleures années sur les cinq (05) dernières années approuvées par les services financiers en l'occurrence les impôt, d'un montant supérieur ou égale à 10 000 000 DA TTC.

N.B :

• Les récépissés de dépôt de certificat de qualification et de classification professionnelle ne seront pas pris en compte.

• Les soumissionnaires peuvent soumissionner et être retenus pour un ou plusieurs lots

• L'analyse des offres se fera lot par lot en commençant par le 1^{er} lot.

• La répartition des moyens humains et matériels se fera par le soumissionnaire lui-même et elle sera distincte par lots

• Toute entreprise n'ayant pas obtenu une note supérieure ou égale à trente (≥30) points dans l'offre technique sera éliminée.

• L'attributaire du marché est tenu de mettre en place trois (03) équipes de travail afin d'assurer la continuité du chantier 3/8heure/jours conformément à l'envoi n°366/2023 du 29/01/2023 émanant de monsieur le wali de Tizi ouzou

• Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la construction de la wilaya de Tizi-Ouzou, Rue MALOULI AHMED M'DOUHA, Tizi-Ouzou au niveau du service du suivi des marchés publics.

Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'adresse indiquée ci-dessus sous trois (03) enveloppes fermées, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention : **AVIS DE CONSULTATION N°26/2024 portant TRAVAUX DE VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES DES PROGRAMMES DE LOGEMENTS PUBLICS A TRAVERS LA WILAYA DE TIZI OUZOU. PROGRAMME 2024**

(Préciser le lot)

« **SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES** »

Les trois (03) enveloppes intérieures distinctes, et porteront la mention : **dossier de candidature, offre technique et offre financière.**

A/-L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :

- 1- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
- 2- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- 3- Une copie du statut pour les personnes morales (éventuellement)
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 05 du présent cahier des charges à savoir :

a)-Capacités professionnelles :

- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle
- Une copie du registre de commerce

b)-Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :

- Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
- Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers trois (03) meilleures années sur les cinq (5) dernières années approuvées par les services financiers en l'occurrence les impôts
- Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux de l'année 2022 délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

c)-Capacités techniques : les références professionnelles :

- Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CACOBATH, CASNOS, extrait de rôle apuré et casier judiciaire)
- Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
- Liste des moyens humains
- La liste des moyens matériels de l'entreprise
- Les références professionnelles de l'entreprise appuyées par des attestations de bonne exécution signées par les maîtres de l'ouvrage public.

L'ensemble des pièces demandées doit être en cours de validité.

B/-L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :

- 1)- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- 2)- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif selon modèle joint au présent cahier des charges signé, paraphé, daté et tout autre document exigé à savoir :
 - Les moyens humains à mobiliser pour le projet et leurs justificatifs;
 - Le matériel à mobiliser pour le projet et leurs justificatifs
 - Méthodologie d'exécution des Travaux
 - Délai d'exécution des travaux
- 3)- Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 4) Le procès-verbal de visite du site

C/-L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » contient :

- 1- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- 3- Le devis quantitatif estimatif (DQE)
- 4- Tableau récapitulatif

La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt et Un (21) jours** à compter la première publication du présent avis dans le BOMOP, dans la presse nationale ou le portail des marchés public

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications figurant au cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » Avis de consultation N°26/2024 portant TRAVAUX DE VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES DES PROGRAMMES DE LOGEMENTS PUBLICS A TRAVERS LA WILAYA DE TIZI OUZOU. PROGRAMME 2024 (Lot N°13)

Le dossier de la soumission sera déposé et adressé à Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou, Rue Malouli Ahmed M'douha Tizi-Ouzou direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction ; le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard 12h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Dans le cas où l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

L'attributaire du marché doit fournir les documents justificatifs leurs informations contenues dans la déclaration de candidature dans un délai de dix (10) jours conformément à l'article 69 du DP 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'ouverture, en séance publique, des plis techniques et financières, en réponse de l'ensemble des soumissionnaires, intervient pendant la même séance, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 12h30mn au siège de la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Tizi-Ouzou.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 05714708178

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 40 /24
Un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé en vue de :

OPERATION : ETUDE, SUIVI, REALISATION ET EQUIPEMENT DE 30 CLASSES D'EXTENSION AU NIVEAU DES ECOLES PRIMAIRES
PROJET : REALISATION DE 02/30 CLASSES D'EXTENSION A L'ECOLE BENTERCIA MESSAOUD M'ZATA ARRIS (Achèvement)
PROJET : REALISATION DE 03/30 CLASSES D'EXTENSION A L'ECOLE EL HAGNI AMAR BATNA (Achèvement)

Les entreprises qualifiées en :

- > TRAVAUX DE BATIMENT ACTIVITE PRINCIPALE CATEGORIE 02(Deux) ET PLUS
- > Ayant réalisés UN projet de même nature (travaux de bâtiment) justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par maître d'ouvrage (service contractant public)
- > La moyenne des bilans de l'entreprise pour les 5 dernières années 2019-2020-2021-2022-2023 est égale ou supérieure à 1 00 000.00 DA justifié par Les bilans de l'entreprise visés par le comptable agréé et le services les impôts ou attestation de chiffre d'affaire visé par le services des impôts c20

Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics (DEP) de la wilaya de Batna Sis la nouvelle cité administrative de la verdure Batna. Tel 033 81 38 11. Les soumissionnaires prépareront trois (03) enveloppes, la première enveloppe L1 est destinée à Dossier de candidature.

La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique la troisième enveloppe L3 ; destinée à l'offre Financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « candidature » « technique » ou « financières » selon le cas Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°40/24 l'objet de l'appel d'offres ».

OPERATION :
L'Enveloppe L₂ sous pli cacheté sera adressée à Monsieur le directeur des Equipements Publics de la wilaya de Batna cité administrative la verdure Batna.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 01- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelle BATIMENTS ACTIVITE PRINCIPALE DE CATEGORIE SUPERIEURE OU EGALE A deuxx (02) en cours de validité
- 02- La déclaration de candidature dûment remplie et signée et daté et caché par le soumissionnaire.
- 03- La déclaration de probité dûment remplie et signée et daté et caché par le soumissionnaire
- 04- mise à jour extrait de rôle (épuré ou calendrier) portant la mention « non inscrit au fichier national des fraudeurs » (épuré ou calendrier) ne dépasse pas 03 mois et en cours de validité le jour de l'ouverture
- 05- statut de l'entreprise ou les modificatifs
- 06- copie du Registre de commerce électronique.
- 07- copie du Récépissé de dépôts des comptes sociaux 2022 ou 2023
- 08- Les bilans de l'entreprise pour les 5 dernières années 2019-2020-2021-2022-2023 visés par le comptable et le services les impôts ou attestation de chiffre d'affaire visé par le services les impôts c20
- 09- Mise à jour CNAS+ CASNOS+ CACOBATH en cours de validité
- 10- Les photocopies des cartes grises + les assurances + contrôle technique pour toutes les types des camions : camion routiers + semi-remorques ou remorques - camion à benne - camion malaxeur - camion - citerne - camion grue ou grue mobile Jca doivent être obligatoirement fournies pour le matériel roulant - Pour le matériel non roulant l'entreprise doit présenter un P.V commissaire aux comptes ou comptable agréé de l'année en cours
- 11- Mise à jour CNAS + affiliation CNAS ou cours des 03 dernier mois et les diplômes pour les cadres les ingénieurs et les technicien
- 12- Les références professionnelles justifiées par des Attestations de bonne exécution et délivré par le maître de l'ouvrage public

CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE

- 01- Une déclaration à souscrire dûment remplie et signée et daté et caché par le soumissionnaire
- 02- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 03- mémoire technique dûment remplie et signée et daté et caché par le soumissionnaire
- 04- Planning prévisionnel des travaux et délai d'exécution dûment remplie et signée et caché et daté par le soumissionnaire

CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE :

- 01- La lettre de soumission dûment remplie et signée et daté et caché par le soumissionnaire.
 - 02- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie et signée et daté et caché par le soumissionnaire
 - 03- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie et signée et daté et caché par le soumissionnaire
- Les soumissionnaires doivent déposer leur offre le 10^{ème} jour à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP, A partir de 8h jusqu'à l'heure de l'ouverture.
- L'ouverture des plis des offres **candidature, techniques et financières** se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres, en séance publique à 11h00 au siège de la DEP cité administrative la verdure Batna et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister.
- Au cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec une journée fériée ou de repos légal, il se fera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure. Toute Offre parvenue en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.
- La durée de validité des offres est fixée à (90+10) jours à partir de la date d'ouverture des plis

L'EXPRESS DU 29/07/2024

ANEP : N° 2416024404

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمران والمدينة



ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية ادرار

رقم التعريف الجبتي: 097601010022454

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 39,46,49 et 56 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des articles 47, 48 .65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et délégations de service publics. L'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya d'Adrar Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours nationale restreint N° : 63/2024 relative à la étude et suivi pour la Réalisation de 160 Logements Public Locatifs individuels de type F3 à Fénoughil inscrit au titre de l'année 2024, Qu'a l'issue des travaux de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Localité	Nombre de lots	Attributaire Provisoire	Note totale	Délai de l'étude	Délai du suivi	Montant de soumission en TTC (DA)	Montant après correction en TTC (DA)	Critère de Choix(*)
FENOUGHIL	160	Cocontractant : BET LAKHAL HADJ N° d'identification Fiscale 197901210039240	121.25	03 mois	30 mois	12 161 334.38	12 161 334.38	Mieux Disant

Les autres soumissionnaire, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya d'Adrar dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financière.

Les soumissionnaires peuvent déposer leur recours au niveau de commission des marchés compétente dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché

Par ailleurs cet avis d'attribution provisoire tient lieu de convocations aux entreprises afin de se rapprocher des services de l'office afin de procéder à la signature de leurs marchés

L'EXPRESS DU 29/07/2024

ANEP : N° 2416024449

L'EXPRESS DU 29/07/2024

ANEP : N° 2416024476

ORAN

Lancement prochain des travaux de réalisation d'un silo et de centres de proximité de stockage de céréales

Les travaux de réalisation d'un silo stratégique d'une capacité d'un million de quintaux, ainsi que sept centres de stockage de céréales de proximité d'une capacité de 350.000 quintaux, seront lancés, prochainement dans la capitale de l'Ouest du pays, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Oran a bénéficié d'un silo stratégique et de sept autres centres de stockage de céréales de proximité, dont la réalisation sera lancée prochainement, et ce dans le cadre du programme national de développement de l'agriculture stratégique, a indiqué à l'APS la chargée de ce dossier au niveau de la DSA, Keltoum Saâda. Le silo stratégique de stockage de céréales, d'une

capacité d'un million de quintaux sera réalisé dans la région d'Oued Tlelat, sur une superficie totale de cinq hectares, a affirmé Mme Saada, expliquant que cette zone a été choisie en raison de ses caractéristiques agricoles, notamment les céréales et de son lieu d'implantation, à proximité de la voie ferrée. L'étude d'adaptation du plan de réalisation de cet important projet a fait l'objet d'une approbation, selon cette ingénieure agronome, faisant remarquer que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural avait mandaté le groupe d'études et d'engineering pour désigner le bureau d'études Enri Ouest et le laboratoire national pour l'habitat et la construction (LNHC), relevant du ministère de l'Habi-



tat et de l'Urbanisme, tandis que l'opération d'exécution a été confiée au complexe Cosider. Quant aux sept centres de proximité de stockage horizontal, chacun d'eux pouvant accueillir

50.000 quintaux de céréales, disposent de plusieurs installations et s'étendent sur une superficie totale d'environ 17 ha, réparties géographiquement à travers les communes d'Es-

Senia, El Kerma, Oued Tlelat, Hassi Mefsoukh, ainsi qu'au niveau de la zone industrielle de Boutlelis, selon Mme Saada, qui a fait observer qu'au moment du choix des assiettes de terrain, les terres agricoles ont été largement évitées afin de les préserver.

Afin d'accélérer la construction de ces centres, le Bureau d'études de développement agricole et rural (BNEDER) a remis à la wilaya les dossiers d'études d'adaptation des plans et des rapports techniques, ainsi que les cahiers des charges de ces projets, tandis que la tâche de la construction et de l'équipement de ces aires de stockage a été confiée à la direction des travaux publics, selon la même source.

TOUGGOURT

Plus de 3 700 nouvelles places pédagogiques pour la prochaine session

Un total de 3 744 nouvelles places pédagogiques, toutes formules de formation confondues, sera offert dans la wilaya de Touggourt, au titre de la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session octobre 2024), a-t-on appris de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Pas moins de 2.118 postes sanctionnés de diplômes d'Etat en formation professionnelle, tous modes confondus, dont 1.038

en mode de formation par apprentissage, 835 en formation résidentielle et 190 en cours de soir, a détaillé le DFEP, Abderrahmane Beggari. Les 1.626 places restantes, consacrées à la formation qualifiante, ont été retenues pour les bénéficiaires de l'allocation chômage (485 postes), la formation de la femme au foyer (230 postes), en plus de 270 places offertes par les établissements de formation privés agréés et 641 autres postes de qualification, a-t-il

ajouté. Les offres de formation sont réparties sur 17 filières couvrant 66 spécialités de formation, selon les précisions du secteur. La DFEP de Touggourt s'emploie à diversifier les offres de formation pour répondre aux exigences du marché de l'emploi, local et national, en termes de main-d'œuvre qualifiée, en mettant à la disposition des nouveaux inscrits une riche nomenclature de spécialités de formation. Il s'agit notamment de l'introduc-

tion, lors de la prochaine session, de nouvelles filières de formation, dont la maintenance des équipements médicaux, l'agriculture maraîchère, la couture-dames et la maintenance des équipements de couture et de tissage, a ajouté la source. Le secteur de la formation dispose dans la wilaya de Touggourt de neuf (9) centres de formation, deux (2) instituts nationaux spécialisés et six (6) établissements de formation privés agréés.

SKIKDA

Réception prochaine de deux centres de proximité de stockage de céréales à Beni Oulbane

Deux centres de proximité de stockage de céréales d'une capacité globale de 100.000 quintaux seront réceptionnés dans la commune de Beni Oulbane, dans la wilaya de Skikda, au cours du dernier trimestre 2024, apprend-on samedi dernier, des services de la wilaya. Selon la même source, le projet de réalisation de ces deux centres de proximité de céréales dont les travaux ont démarré fin juin passé avec une capacité de stockage de 50.000 quintaux chacun s'inscrit dans le cadre du programme national de consolidation des capacités de stockage des céréales. Au cours de son inspection récente du chan-

tier de ce projet, le wali, Mme Houria Meddahi a exhorté les responsables concernés à accélérer le rythme des travaux et renforcer le chantier en moyens matériels et humains par le recours au système de travail par équipes afin de livrer ces deux structures de stockage dans les délais contractuels fixés à quatre mois, ont ajouté les mêmes services. Ce projet qui rapproche les structures de stockage des zones de production revêt une importance majeure en permettant de consolider les capacités locales de stockage et en améliorant les conditions de travail des agriculteurs, est-il noté.

TÉBESSA

Lancement des travaux d'entretien de 121 km de chemins

La direction des travaux publics de la wilaya de Tébessa a lancé des opérations d'entretien de 121 km de chemins communaux (CC), apprend-on samedi dernier des services de cette direction. Plusieurs opérations d'entretien et de réhabilitation du réseau de chemins communaux, notamment les axes enregistrant un dense trafic de véhicules à l'origine de leur dégradation ont été lancées par les services de cette direction, a indiqué dans une déclaration à l'APS le responsable local du secteur, Lakhdar Sid. Lancés dernièrement, ces opérations qui affichent des taux d'avancement

disparates ont été retenues au titre du programme sectoriel 2022-2024 portant au total sur l'entretien de 351 km de chemins communaux, a affirmé le même responsable. Pas moins de 230 km de chemins communaux ont ainsi été réhabilités et ouverts au trafic, selon Sid qui a indiqué que le programme 2024 comporte la requalification de 26,5 km de chemins de wilayas (CW). L'objectif de ces opérations est de préserver le réseau routier contre la dégradation, d'améliorer la fluidité du trafic et de garantir la sécurité des usagers, a assuré le même responsable.

SIDI BEL ABBES

Réservation des assiettes foncières pour un projet de 3 600 logements location-vente

Des assiettes foncières ont été réservés, dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, pour accueillir un projet de 3.600 logements location/vente (AADL 3), qui sera prochainement lancé, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Les assiettes foncières réservées pour abriter cette formule de logement sont réparties sur deux sites, le premier devra accueillir 3.000 logements dans la commune de Tilmouni, alors que le deuxième site abritera 600 logements sur la route de Tenira à Haï Souas, dans la commune de Sidi Bel Abbes. Les autorités locales œuvrent à trouver des

assiettes foncières appropriées, qui accueilleront des projets d'habitat location/vente (AADL 3), pour lesquels les inscriptions ont été lancées sur le site Internet, spécialement mis en place le 5 juillet dernier, permettant ainsi de répondre à la demande pour cette formule d'habitat à travers différentes communes de la wilaya.

Des quotas suffisants d'habitat sont réservés pour la wilaya de Sidi Bel Abbes au titre du programme 2024, notamment pour le logement public locatif (500 logements), le logement promotionnel aidé (LPA) (100 logements), des

quotas qui restent insuffisants par rapport à la demande croissante, selon la même source.

S'agissant de la distribution de logements, la même source a souligné qu'en 2024 plus de 1.700 logements ont été distribués à l'occasion de la célébration du 62ème anniversaire des fêtes de l'indépendance et de la jeunesse, dont 447 logements promotionnels aidés (LPA), 830 aides à l'habitat rural, réparties sur 43 communes, 500 aides destinées à la construction de lotissements sociaux dans les hauts plateaux, réparties sur 10 communes, sachant que les prévisions

globales de distribution de logements, cette année, est estimé à 4.319 logements. Pour rappel, la wilaya de Sidi Bel Abbes a réalisé de grands progrès dans le domaine de l'habitat de différentes formules, au cours des cinq dernières années, sachant que jusqu'au 5 juillet dernier, plus de 26.000 logements, dont environ 12.000 logements publics locatifs, plus de 2.300 logements sociaux promotionnels (LSP), 6.610 logements location/vente, 356 logements promotionnels publics (LPP), 3 648 aides à l'habitat rural et 1.595 subventions liées aux lotissements sociaux des Hauts plateaux.

SELON UNE RÉCENTE ÉTUDE

Les jeux numériques nuisent aux enfants

Les appareils numériques comme moyen de calmer les crises de colère des enfants...

Une étude montre l'impact négatif de ces appareils qui entraînent l'incapacité des enfants à gérer leurs émotions plus tard dans la vie. C'est une étude inquiétante qui vient d'être révélée sur l'impact des «jeux numériques» sur les enfants. «L'utilisation d'appareils numériques pour calmer les crises de colère des enfants peut entraîner de graves problèmes émotionnels plus tard dans la vie», indique les résultats de cette étude menée par le Dr Veronika Konok de l'Université Eötvös Loránd en Hongrie et publiée dans la revue *Frontiers in Child and Adolescent Psychiatry*. En effet, tablette, téléphone, ordinateur, télévision sont autant d'appareils numériques que les parents utilisent souvent pour mettre fin aux crises de colère de leurs enfants. Cependant, cela peut avoir des conséquences involontaires à long terme, selon ces chercheurs. Ces derniers ont souligné l'importance des émotions négatives



chez les enfants et le rôle crucial que jouent les parents dans ce processus. «Les enfants apprennent beaucoup sur l'autorégulation, c'est-à-dire les réponses émotionnelles, mentales et comportementales à des situations spécifiques, au cours des premières années de leur vie. Cette compétence, connue sous le nom de contrôle volontaire, se développe principalement grâce à l'interaction avec les parents», précise cette même source. Cette étude met en avant l'influence des

appareils numériques, soulignant que ces dernières années, il est devenu courant de donner aux enfants des appareils numériques pour contrôler leurs réactions émotionnelles, surtout lorsqu'elles sont négatives. Mais cela n'est pas sans conséquences. En effet, c'est ce qu'a montré l'équipe de recherche hongroise et canadienne qui a étudié les effets de cette stratégie, appelée régulation émotionnelle parentale numérique, sur la capacité des enfants à gérer efficacement leurs émotions plus tard dans la vie. L'étude, qui a porté sur plus de 300 parents d'enfants âgés de 2 à 5 ans, a utilisé un questionnaire pour évaluer l'utilisation des médias électroniques par les parents et les enfants. Les résultats ont dévoilé que les enfants à qui l'on avait donné des appareils numériques pour calmer leurs crises de colère avaient de moins bonnes capacités de gestion de la colère et de l'irritation après un an. La Dre Veronika Konok explique que «si les parents donnent régulièrement à leurs enfants un appareil numérique pour les calmer ou pour arrêter une crise, l'enfant n'appren-

dra pas à réguler ses émotions». Cela entraîne des problèmes plus graves de gestion des émotions, notamment des difficultés à gérer la colère, plus tard dans la vie. Dans ce sens, les chercheurs ont également souligné que «les enfants doivent apprendre à gérer leurs émotions négatives par eux-mêmes, avec l'aide de leurs parents, et non à l'aide d'appareils numériques. Ils ont constaté que les enfants ayant de faibles capacités de gestion de la colère recevaient plus souvent des appareils numériques pour les aider à gérer leurs émotions». Selon le Dr Konok, «il n'est pas surprenant que les parents aient souvent recours à la régulation émotionnelle numérique si leur enfant a des problèmes de régulation émotionnelle». Cependant, les résultats montrent que cette stratégie peut aggraver un problème existant. Plutôt que de le mettre devant un écran, les scientifiques recommandent aux parents d'accompagner l'enfant dans les situations difficiles, de l'aider à reconnaître ses émotions et de l'apprendre à les gérer.

A. B.

“TRAIN BAIN DE MER”

Reprise aujourd'hui de la ligne ferroviaire Tébessa-Souk Ahras-Annaba

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé la réouverture d'une ligne ferroviaire reliant les villes de Tébessa, Souk Ahras et Annaba. À compter d'aujourd'hui, le «Train bain de mer» reprendra du service, offrant une nouvelle option de transport pour les habitants et les voyageurs de ces régions. Les trains de passagers sur cette ligne avaient été suspendus depuis juin 2022 en raison de problèmes d'infrastructures sur certaines portions du trajet. Durant cette période d'arrêt, la

SNTF a entrepris des travaux de réparation et de maintenance approfondis pour garantir la sécurité et le confort des passagers. Les efforts de rénovation comprennent la réhabilitation des rails, des traverses et des systèmes de signalisation. Une fois la ligne remise en état, une liaison quotidienne aller-retour a été programmée. Le départ de Tébessa est prévu à 4h30 du matin, avec un retour d'Annaba à 16h40, en passant par Souk-Ahras. Ainsi, ce service est particulièrement conçu pour coïncider

avec la saison estivale, facilitant l'accès des habitants des régions intérieures aux côtes méditerranéennes pour profiter des plages et des attractions touristiques d'Annaba. Parallèlement à cette annonce, la SNTF a également publié un rappel strict concernant la sécurité ferroviaire. Il est impératif pour la sécurité de tous de respecter les consignes suivantes : La traversée des voies ferrées est alors strictement interdite. Il est également interdit de stationner des véhicules sur les rails ou à proximité immé-

diante des voies ferroviaires. Aux passages à niveau, les trains ont toujours la priorité. Traverser les voies ferrées uniquement aux passages surveillés est la manière la plus sûre de le faire. Le respect des signalisations routières et ferroviaires est essentiel. Pour la sécurité de tous, il est donc crucial de suivre ces consignes de sécurité. La SNTF rappelle que la prudence et le respect des règles sont indispensables pour éviter les accidents et assurer un voyage serein pour tous les usagers.

AGRESSION DU PERSONNEL D'UNE PHARMACIE À BAB EZZOUAR

Quatre individus placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Dar El-Beïda a ordonné le placement en détention provisoire de quatre (4) individus pour tentative d'homicide volontaire suite à l'agression à l'arme blanche du personnel d'une pharmacie à Bab Ezzouar (Alger), a indiqué un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. «En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Dar El-Beïda informe l'opinion publique qu'en date du 24 juillet 2024, aux alentours de 18h00, suite à un appel du Centre de commandement et de contrôle de la Sûreté de wilaya d'Alger faisant état d'une agression suivie de coups et bles-

sures volontaires à l'arme blanche sur le personnel d'une pharmacie, sise à la cité 5 Juillet de Bab Ezzouar, par un groupe d'individus, les éléments de la police judiciaire se sont rendus sur le lieu des faits, où ils ont constaté l'agression de six (6) victimes ayant subi des blessures plus ou moins graves, lesquelles ont été transportées à l'hôpital pour recevoir des soins», précise le communiqué. Une enquête préliminaire a été ouverte et quatre (4) mis en cause, membres d'une même famille, dont une femme, ont été arrêtés, selon la même source. «Ce jour, 27 juillet 2024, les mis en cause ont été déférés devant le parquet et une information judiciaire a été ouverte à leur encontre pour tentative d'homicide

volontaire avec préméditation, constitution et participation à une bande de quartier, coups et blessures volontaires à l'arme blanche, dégradation volontaire d'un bien appartenant à autrui et tentative d'obtenir des psychotropes par la violence, et ce, conformément aux dispositions du Code pénal, de la loi relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartier et de la loi relative à la prévention

et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes», a ajouté le communiqué. «Après avoir procédé à l'interrogatoire des mis en cause, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire», a fait savoir le parquet de la République, soulignant que «les peines maximales prévues pour de tels crimes peuvent aller jusqu'à la peine de mort».

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un mort et six blessés à Béjaïa

Une personne est décédée et six autres ont été blessées dans la nuit de vendredi à samedi dans deux accidents survenus à Béjaïa, ont indiqué les services de la Protection civile. La même source a précisé que l'un des deux accidents est survenu à Ibou-tassene dans la commune d'Oued-Ghir sur la route nationale RN12 reliant Béjaïa à Tizi-Ouzou, et le deuxième à Ait-Anane, sur la RN9 reliant Béjaïa à Sétif. Dans le premier accident, un véhicule léger a heurté mortellement un piéton vers 23 heures. La victime gravement blessée sur le coup a fini par succomber à ses blessures à l'hôpital. Les causes et les conditions dans lesquelles s'est produit le drame ne sont pas encore connues. Le second accident consis-

tait en une collision survenue tôt samedi, entre deux véhicules légers, à hauteur du village d'Ait Anane, causant des blessures à six passagers qui étaient à leurs bords. Toutes les victimes ont été évacuées vers la polyclinique de Souk-El-Tenine par les moyens de la Protection civile, a-t-on précisé.

2 MORTS ET 13 BLESSÉS À BORDJ BOU-ARRERIDJ

Deux personnes ont trouvé la mort et 13 autres blessés dans deux accidents de la circulation survenus samedi sur l'autoroute Est-ouest dans son tronçon traversant la wilaya de Bordj Bou Arreridj, apprend-on de la Protection civile. Le premier accident s'est produit dans la localité d'Ain Tesra relevant de la daïra de Ras El

Oued à l'Est de la wilaya vers Sétif à la suite d'un carambolage entre deux voitures et un camion causant la mort de deux personnes et faisant huit blessés évacués vers l'hôpital Mohamed Benani de Ras El Oued, selon la même source qui a noté que les victimes décédées ont été transportées vers la morgue du même hôpital. Le second accident a eu lieu également sur l'autoroute Est-ouest en direction d'Alger au lieu-dit village Guemour dans la commune d'El Anasser à l'Est de la wilaya suite au dérapage d'une voiture puis sa percussive sur la barrière en béton faisant cinq blessés secourus puis évacués vers l'hôpital Lakhdar Bouzidi de la ville de Bordj Bou Arreridj, a ajouté la même source.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Les services de la Protection civile à Sétif se renforcent par un détachement régional

Les services de la Protection civile dans la wilaya de Sétif ont été renforcés dernièrement par un détachement régional de renfort et d'intervention pour la lutte contre les feux de forêts dans cette wilaya et les wilayas de l'Est et du Centre du pays, apprend-on de ces services. Ce détachement rassemble des moyens matériels et humains de la Protection civile des wilayas de Sétif, Batna, Bordj Bou Arreridj, Béjaïa, Jijel, Mila, Biskra et d'El Oued, a précisé à l'APS le chargé de communication à la direction de wilaya de ce corps constitué, le commandant Ahmed Lamamra. Cette structure mobilise ainsi 9 camions anti-incendie et 39

sapeurs-pompiers prêts à intervenir en renfort contre les grands incendies susceptibles d'être enregistrés dans les wilayas relevant de leur territoire de compétence, selon la même source. Le déploiement de ce détachement installé au cours du mois de juillet s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de la direction générale de la Protection civile de consolidation des capacités d'intervention contre les feux de forêts, notamment ceux de grande envergure, selon le commandant Lamamra qui a souligné que ce détachement est intervenu dans la lutte contre les incendies enregistrés récemment, dans la wilaya de Béjaïa.

RWANDA

Paul Kagame réélu pour un quatrième mandat présidentiel

Crédité du redressement économique du Rwanda après le génocide, le président Paul Kagame entame son quatrième mandat à la tête de ce pays d'Afrique de l'Est, après avoir été réélu le 15 juillet dernier avec 99% des voix d'après les chiffres définitifs publiés le 22 juillet. Le président Paul Kagame, qui dirige le pays depuis la fin du génocide des Tutsi en 1994, a été reconduit à la tête de l'État pour cinq ans supplémentaires. Selon les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 15 juillet, publiés le 22 juillet par l'instance électorale NEC, le président sortant a obtenu

99,18% des voix. Âgé de 66 ans, Paul Kagame a réalisé un score encore plus élevé que les 98,79% obtenus lors de la présidentielle de 2017, après avoir obtenu 95,05% en 2003 et 93,08% en 2010. Seuls deux autres candidats avaient été autorisés à concourir : Frank Habineza, leader du Parti démocratique vert (DGPR) et l'indépendant Philippe Mpayimana, qui ont respectivement obtenu 0,50% et 0,32% des suffrages. Lors des élections législatives, qui se sont déroulées le même jour que la présidentielle, le Front patriotique rwandais (FPR) de Kagame et ses alliés ont rem-

porté 37 des 53 sièges, en légère baisse par rapport aux 40 sièges obtenus lors de la précédente législature. Le parti de Frank Habineza a conservé deux sièges, tandis que les autres ont été remportés par les alliés du FPR. Les 27 autres sièges sont attribués par scrutin indirect via un système de quotas aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées non affiliés à des partis. 24 femmes sont ainsi élues par les conseillers municipaux et régionaux, deux jeunes par le Conseil national de la jeunesse, et une personne handicapée par la Fédération des associations des handi-



capés. Le 15 juillet, neuf millions de Rwandais ont été appelés aux urnes. Selon les chiffres officiels, le taux de participation s'est élevé à 98%, quasi inchangé par rapport aux 98,15% rapportés en 2017.

RUSSIE

Des drones ukrainiens attaquent un dépôt pétrolier dans la région de Kursk

Des drones ukrainiens ont attaqué pendant la nuit un dépôt pétrolier dans la région de Kursk, provoquant un incendie, ont rapporté les autorités locales. L'armée russe a rapporté avoir abattu dans la nuit cinq appareils ukrainiens au-dessus de cette région. «Trois réservoirs de carburant ont pris feu. Aucun des résidents ni des travailleurs de l'installation industrielle n'a été blessé», a indiqué sur Telegram le 28 juillet le gouverneur par intérim de la région de Kursk, Alexei Smirnov. Selon le gouver-

neur par intérim, 82 membres des secours et 32 unités d'équipement sont impliqués dans les efforts de lutte contre les incendies. A 9h00, heure locale, l'extinction continue, a ajouté Smirnov. Il a également rapporté qu'un hélicoptère ukrainien avait largué un engin explosif sur un immeuble résidentiel dans la ville de Soudjié. Une femme y a été blessée et transportée à l'hôpital. Toujours selon la même source, les forces antiaériennes russes ont détruit deux drones de type avion dans la région, la chute de

l'un d'entre eux provoquant un incendie sur une maison dans le village de Medvenka. Le ministère russe de la Défense a de son côté rapporté que ses unités antiaériennes avaient abattu sept drones ukrainiens au-dessus du territoire russe : deux au-dessus de la région de Kursk et cinq au-dessus de celle de Belgorod. Près de 500 civils russes tués depuis le début de l'année par les frappes ukrainiennes. Les forces armées ukrainiennes tentent presque quotidiennement d'attaquer les régions frontalières de la Russie

à l'aide de drones. Dans les régions de Kursk, Briansk, Belgorod et en Crimée, le niveau de menace terroriste est élevé (jaune). Au moins 465 civils sont morts et 2.000 blessés sur le territoire russe à la suite d'attaques menées par les forces ukrainiennes entre janvier et juin 2024, a rapporté le 5 juillet dernier l'ambassadeur itinérant du ministère russe des Affaires étrangères, Rodion Mirochnik. Une hausse du nombre de victimes civiles «directement imputable» aux livraisons d'armes occidentales.

RAID MEURTRIER AU GOLAN ANNEXÉ

L'Iran avertit Israël contre les conséquences d'une attaque au Liban

Une roquette tirée depuis le Liban sur le plateau du Golan annexé par Israël a fait au moins douze morts samedi dernier. L'armée israélienne accuse le Hezbollah libanais d'en être à l'origine.

L'Iran a mis en garde Israël hier, contre les «conséquences imprévisibles» de nouvelles aventures militaires au Liban, au lendemain d'une attaque meurtrière sur le plateau du Golan annexé par Israël,

imputée au Hezbollah libanais soutenu par Téhéran. «Toute action (...) du régime sioniste peut conduire à l'aggravation de l'instabilité, de l'insécurité et de la guerre dans la région», a déclaré le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Nasser Kanani, ajoutant qu'Israël serait responsable des «conséquences et des réactions imprévisibles à un tel comportement stupide». Les services de

secours israéliens ont annoncé que des tirs de roquettes depuis le Liban sur le plateau du Golan annexé, dans le nord d'Israël, avaient fait 10 morts et 34 blessés.

La police israélienne et l'armée ont confirmé que des roquettes avaient touché plusieurs sites sur le plateau syrien du Golan occupé par Israël, dont une a atteint Majdal Shams. Cette ville est située

aux confins du nord d'Israël et du sud du Liban et est frontalière de la Jordanie. L'armée a imputé le tir meurtrier au Hezbollah, qui a de son côté nié en être l'auteur. Le tir de roquette est intervenu après l'annonce par une source de sécurité libanaise que quatre combattants du mouvement libanais Hezbollah, avaient été tués par une frappe israélienne dans le sud du Liban.

MALI

L'armée subit de lourdes pertes face aux rebelles du CSP

La localité de Tinzaouaten a été l'épicentre d'affrontements depuis le 25 juillet dernier, entre les rebelles du Cadre stratégique et permanent (CSP) et l'armée malienne fortement appuyée par les mercenaires russes.

Les deux dernières forces crient victoire, mais ont en réalité subi des revers et des pertes importantes, selon plusieurs sources. Dans trois différents communiqués, l'armée malienne a donné sa version des faits. Elle avait en face une coalition de «terroristes» et reconnaît avoir perdu deux soldats alors que dans le

camp de l'ennemi, il y a «plus de vingt personnes tuées». Cette version des événements est catégoriquement démentie par les rebelles et d'autres sources. En réalité, explique le porte-parole des combattants du CSP, l'armée malienne et son inséparable allié sur le terrain, les mercenaires russes, ont subi des revers et de très lourdes pertes. Notre interlocuteur montre des images prises sur le terrain par les mêmes rebelles, des déclarations et des photos avant de conclure : «Le bilan provisoire révèle la mort, et la capture de plusieurs dizaines

d'ennemis en face». Un élu du nord du Mali - qu'on ne peut pas accuser d'être sympathisant de la rébellion - confirme ces informations : selon lui, les mercenaires russes et l'armée malienne ont perdu les batailles des trois derniers

jours dans la zone de Tinzaouaten avec des pertes importantes. Les forces armées maliennes affirment de leur côté qu'elles ont volontairement quitté le secteur de Tinzaouaten après trois jours d'affrontements.

JORDANIE

Arrestations dans les milieux islamistes

Avec ce tour de vis, qui vise aussi, depuis octobre 2023, des sympathisants de gauche et des jeunes sans passé militant, le régime veut éviter que la guerre à Gaza ne nourrisse la contestation lors des législatives de septembre. Plusieurs centaines de Jordaniens se sont rassemblés, vendredi dernier, en début de soirée, dans le centre d'Amman, en soutien aux Palestiniens de Gaza. Ils ont fustigé le soutien américain à Israël dans sa guerre dans l'enclave palestinienne, et l'immobilisme des pays arabes, tancé l'Autorité palestinienne et scandé leur soutien au Hamas.

La gauche est présente dans ces manifestations hebdomadaires en Jordanie. Mais les islamistes constituent la principale force de mobilisation. Ils escomptent bâtir sur l'émotion suscitée par les brutales représailles israéliennes sur la bande de Gaza depuis l'attaque meurtrière du Hamas en octobre 2023. Leur popularité est surveillée de près par le pouvoir jordanien, alors qu'approchent les élections législatives, prévues le 10

septembre. Dans un communiqué publié le 23 juillet, le Front d'action islamique, la branche politique des Frères musulmans en Jordanie, a dénoncé les arrestations continues de «militants» et la détention de membres après avoir annoncé sa candidature au prochain scrutin.

Une première vague d'arrestations avait eu lieu à l'automne 2023, à la suite de la mobilisation pro palestinienne de la rue, qui appelle à la révocation des accords de paix entre la Jordanie et Israël signés en 1994. Les islamistes font, depuis, partie des cibles des services de sécurité. Secrétaire d'une autre formation islamiste, le Parti du partenariat et du salut, Ayman Sandouka a été arrêté en décembre 2023. Condamné pour «diffamation à l'encontre d'un organe officiel» après avoir critiqué le maintien des relations entre la Jordanie et Israël, il a ensuite été inculpé par le procureur de la Cour de sûreté d'Etat, une instance militaire, pour «incitation à s'opposer au régime politique».

SOUDAN

Une attaque par les paramilitaires sur une ville assiégée du Darfour fait 22 morts

Vingt-deux personnes ont été tuées et 17 autres blessées samedi par des tirs d'artillerie sur la ville de el-Facher dans la région du Darfour, plus de quinze mois après le début de la guerre au Soudan, a rapporté une source médicale. «Les bombardements sur le marché à bestiaux et le quartier Redayef ont fait 22 morts et 17 blessés», a affirmé une source médicale à l'hôpital saoudien d'el-Facher tandis que des témoins ont fait état de «tirs d'artillerie et d'obus» par les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), en guerre contre l'armée au Soudan. «Certaines maisons ont été détruites par les chutes d'obus», selon

les mêmes sources. Depuis début mai, les combats sont particulièrement violents dans cette capitale de l'État du Darfour-Nord, seule grande ville de cette région de l'ouest du Soudan à échapper au contrôle des paramilitaires. Afin de s'emparer de la ville, les Forces de soutien rapide (FSR) l'ont assiégée, piégeant des centaines de milliers de civils. Selon un bilan de Médecins sans Frontières (MSF) en date du 24 juin, les violences à el-Facher ont causé la mort de 260 personnes. Les deux camps ont été accusés de crimes de guerre pour avoir visé délibérément des civils et bloqué l'aide humanitaire.

JO-2024

Kaylia Nemour en finale aux barres asymétriques

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour s'est qualifiée à la finale des barres asymétriques des Jeux olympiques 2024 de Paris, hier, à l'Aréna de Bercy...

La vice-championne du monde algérienne de 17 ans a entamé le rendez-vous olympique de Paris par une superbe qualification aux barres asymétriques, avec un enchaînement parfaitement exécuté qui lui permet de terminer largement en tête avec une note de 15.600, avec un degré de difficulté de 7.100, devant les deux Chinoises Qiu Qiyuan (15.066) et Zgang Yihan (14.700). La quadruple médaillée d'or en Coupe du monde 2024 sera engagée également dans les qualifications par agrès (sol, poutre et saut de cheval). La seconde journée de compétition pour les athlètes a été bien meilleure après les débuts difficiles de la première journée. La bonne nouvelle hier a été la qualification en finale aux barres asymétriques de notre plus grande chance de médaille Kaylia Nemour, se rapprochant ainsi de son rêve de glaner au moins une médaille dans ces jeux. Elle est favorite, rappelons- le pour rem-

porter la médaille d'or aux barres asymétriques. Espérons qu'elle sera lors de cette épreuve finale au mieux de sa forme et au mieux de son mental pour confirmer sa suprématie dans les barres asymétriques. Dans les repêchages, Carol Diana Bouzidi en canoë kayak a réussi hier à se qualifier en demi-finale. Son objectif est une place en finale et de figurer ainsi parmi les 10 meilleurs à 12 meilleurs dans cette discipline. Dans les repêchages, en aviron, Boudina a réussi à se qualifier en quarts de finale. Nihad Benchadli a tenté hier de passer au tour suivant dans les repêchages. L'objectif dans ces épreuves est d'améliorer son classement et non de décrocher des médailles. Car dans le ranking mondial, ces athlètes ne figurent pas dans les 10 ou les 20 meilleures athlètes dans leur discipline. Il faudra beaucoup de chance pour qu'ils arrivent à décrocher des médailles. C'est le cas de beaucoup d'athlètes algériens. En



l'occurrence, au tir au pistolet, Samir Bouchireb, samedi dernier a terminé 29ème et donc n'a pas réussi à se qualifier en finale. Il fallait avoir réussi l'une des 22 meilleures performances aux éliminatoires pour atteindre ce tour. Le pongiste Mehdi Bouloussa, 57ème mondial, a été éliminé par le croate Tomislav Bucar. Au badminton double mixte Koceila et Tanina Mammeri après avoir perdu samedi face au duo sud-coréen ont affronté hier une paire thaïlandaise et devront

croiser aujourd'hui un duo néerlandais. L'objectif de ces deux athlètes est de remporter un ou deux matchs dans cette discipline dominée par les asiatiques. En boxe, Hadjila Khelif dans les 60 kg sera opposé aujourd'hui à la serbe Natalia Shadrina. Mourad Kadi (+ 92 kg) affrontera en huitième de finale le même jour le français Djamil Dini Aboudou Moindze. En cas de victoire, il croquera les gants au vainqueur du combat entre l'Equatorien Congo Chala et le Brésilien

Teixeira Da Silva. Il suffit à ce boxeur de gagner deux combats pour décrocher la médaille de bronze. Le même jour, Ait Bekka sera opposé au vainqueur du combat entre le cubain Alvarez Borges et Uhm John. Notre plus sérieuse chance de médaille dans cette discipline, Imene Khelif affrontera l'italienne Angela Carini le premier août. Le même jour, Romaisa Boualem croquera les gants contre un adversaire issu du tour préliminaire.

Khaled Remouche

FOOTBALL

Ghiles Guenaoui, cinquième recrue estivale de l'USMA

L'ailier gauche algérien d'Al-Masry SC (Div.1 égyptienne) Ghiles Guenaoui est devenu la cinquième recrue de l'USM Alger (Ligue 1 Mobilis) lors du mercato estival, a annoncé dimanche le club algérois sur sa page officielle facebook. Le club de Soustara avait engagé auparavant quatre joueurs : les défenseurs Lyes Chetti et le Congolais Kevin Mondoko, et les milieux offensifs Houssam-Eddine Ghacha et le Congolais Glody Likonza (ex-TP Mazembe). Côté départs, le club algérois a accordé un bon de sortie à ses deux défenseurs centraux : Zinedine Belaïd et Abdessamed Bounacer, qui se sont engagés respectivement avec Saint-Trond (Belgique) et Al-Sadd SC (Qatar). L'USM Alger a entamé les préparatifs, en vue de la nouvelle saison de la Ligue 1 Mobilis de football 2024-2025, en effectuant sa première séance samedi dernier, sur le terrain annexe du stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), sous la houlette du nouvel entraîneur tunisien Nabil Maâloul. Les Rouge et Noir poursuivront leur préparation pour quelques semaines à Alger, avant de s'envoler pour un stage à l'étranger en août prochain. L'USMA a bouclé la saison 2023-2024 à la 4e place avec 49 points. La formation usmiste représentera l'Algérie à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération de la CAF en compagnie du CS Constantine, 3e au classement final du précédent exercice. Exemptée du 1er tour préliminaire, l'USMA affrontera au 2e tour préliminaire le vainqueur de la double confrontation entre Jamus FC du Soudan du Sud et le Stade tunisien de Tunisie. Le match aller se jouera en déplacement pour le représentant algérien (13-15 septembre) et la manche retour au stade 5 juillet (20-22 septembre).

KAYAK MONOPLACE (DAMES) ET AVIRON

Bouzidi qualifiée pour les demi-finales et Boudina aux quarts



L'athlète algérienne Carole Diana Bouzidi, s'est qualifiée pour les demi-finales de l'épreuve du Kayak monoplace des Jeux olympiques 2024 de Paris (26 juillet-11 août), au terme des deux manches, disputées samedi dernier, au stade nautique-eaux vives à Vaires-sur-Marne (Est de Paris). Lors de la 1re manche, Bouzidi a terminé à la 14e place (99.41), avant de se classer à la 19e position lors de la 2e manche avec un temps de 99.50. Le meilleur temps est pris en considération. Les 22 plus rapides après les deux manches se qualifient pour les demi-finales prévues dimanche (14h30, algérienne).

Les autres sont éliminées. Bouzidi (39 ans), dont il s'agit de sa première participation aux JO, s'est qualifié pour le rendez-vous parisien en février dernier, grâce au classement mondial des athlètes spécialistes. Avant les JO-2024, elle avait indiqué que son objectif était de figurer parmi les 12 concurrentes en finale, prévue également dimanche au stade nautique (16h45, heure algérienne). C'est la deuxième fois que le canoë-kayak algérien est présent aux JO, après l'édition 2021 (reportée à 2021) à Tokyo avec

Amira Khreis. Au total, 318 kayakistes (159 hommes et 159 femmes) concourent à Paris, dans les épreuves de Canoë-Kayak. JO-2024/Aviron : l'Algérien Sid Ali Boudina qualifié aux quarts de finale Le rameur algérien Sid Ali Boudina s'est qualifié aux quarts de finale des épreuves d'aviron (Skiff messieurs individuel) des Jeux olympiques de Paris 2024, en terminant à la première place de la 3e série des repêchages avec un temps de 7:10.23, hier, au stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne.

L'Algérien dont c'est la troisième participation à un rendez-vous olympique après ceux de Rio (Brésil) et Tokyo (Japon), disputera les quarts de finale mardi. De son côté, Nihad Benchadli a été éliminée après avoir terminé à la 4e et dernière place de la 2e série des repêchages (Skiff dames individuel). Elle disputera lundi les demi-finales E. Samir Bouchireb termine 29e au tir au pistolet à air comprimé Quant au tir au pistolet, à 39 ans, Bouchireb était le seul représentant algérien dans cette discipline. Malheureusement, il n'a pas réussi à se qualifier pour la finale, accumulant un total de 563 points parmi 33 participants. Seuls les huit meilleurs

tireurs de la série de qualifications ont eu la chance de se qualifier pour la finale, prévue pour dimanche.

ECHOS DE PARIS

-Ancien médaillé olympique en saut en hauteur, le ministre de Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, qui a assisté à la cérémonie d'ouverture vendredi, a rendu visite aux athlètes algériens au village olympique. Il a profité de cette occasion pour encourager et motiver les futurs champions algériens et leur prodiguer quelques conseils pour gérer le stress avant le début des compétitions.

-Les membres de la délégation algérienne qui ont participé à la cérémonie d'ouverture ont rendu un vibrant hommage aux martyrs algériens du massacre du 17 octobre 1961. Lors de leur passage sous le pont Saint Michel, les athlètes algériens ont jeté des fleurs dans la Seine en mémoire des Algériens assassinés et noyés dans ce fleuve lors d'une marche pacifique pour protester contre le couvre-feu imposé aux Algériens et revendiquer l'indépendance de l'Algérie.

-Les cyclistes algériens Hamza Yacine et Nesrine Houili ont posé leurs valises au village olympique, quelques jours avant leur participation aux courses en ligne des JO 2024, prévues respectivement les 3 et 4 août. De son côté, la sélection nationale d'athlétisme est attendue le 31 juillet et sera suivie par celle de luttes associées le 1er août.

-Invitée surprise lors de la cérémonie d'ouverture, la pluie devrait continuer à tomber abondamment sur la capitale française. Les organisateurs ont pris les dispositions nécessaires pour éviter le report de compétitions en plein air et faciliter le transport des athlètes. Ainsi, l'épreuve de street hommes prévue samedi, la première en skateboard des Jeux olympiques de Paris, a été reportée à lundi en raison de la pluie, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué.

U23 : FRANCE-GUINÉE (1-0)

Les Bleus qualifiés aux quarts de finale

En s'imposant face à la Guinée, ils se qualifient avant le troisième match au tour suivant affichant leurs prétentions à rejoindre le dernier carré...

Les équipes U23 de la France et de la Guinée s'affrontaient samedi dernier, à l'occasion de la deuxième journée des Jeux Olympiques 2024. Bousculés par une équipe guinéenne très entreprenante, les Bleuets ont réussi à assurer l'essentiel pour se qualifier au tour suivant. Première période particulièrement compliquée pour les Espoirs. Après une frappe d'Alexandre Lacazette d'entrée de jeu qui ne trouvait pas le cadre (2e), Amadou Diawara rétorquait après une récupération dans les pieds de Koné mais ne faisait pas mieux que le Lyonnais (8e). La domination dans ces premières minutes était pour les

Guinéens qui se heurtent par contre à un grand Guillaume Restes dans les buts. Les Bleuets essayaient de réagir par contre-attaque mais Mateta manquait son geste après un centre de Michael Olise (18e). Emmenée par Naby Keita, la Guinée prenait bien le jeu à son compte et aurait pu ouvrir le score sans un sauvetage miraculeux de Castello Lukeba, qui reprenait une erreur d'interprétation de Kiliann Sildillia (30e). Les hommes de Thierry Henry tentaient de répondre mais Jean-Philippe Mateta manquait de justesse face au gardien guinéen, qui avait anticipé sa frappe (35e). Les dernières



minutes du premier acte étaient tendues avec deux buts refusés à la Guinée pour des positions de hors-jeu et un nouveau sauvetage de Lukeba sur la ligne (45+11) qui maintenait les deux équipes à égalité. Alexandre Lacazette tentait de lancer une révolte à l'entame de la seconde période en pro-

voquant une erreur du gardien guinéen sans succès (48e) mais elle n'ira pas loin. La Guinée reprenait le contrôle du jeu avec un grand Naby Keita qui faisait admirer son aisance technique. Aliou Baldé faisait passer une nouvelle frayeur dans le camp français en éliminant Lukeba

mais ne cadrerait pas sa frappe par la suite (55e). Il a fallu attendre la 70e minute pour voir les Bleuets se montrer dangereux avec Olise qui trouvait la tête de Badé après un bon travail mais ce dernier butait sur Sylla (70e). La France mettait enfin les pieds sur l'accélérateur et trouvait le poteau dans la foulée sur une frappe d'Arnaud Kalimando après une nouvelle passe d'Olise (73e). Très remuant, Michael Olise prenait ses responsabilités et servait cette fois-ci, Kiliann Sildillia, qui ouvrait le score de la tête (1-0, 76e). Les Bleuets passaient ensuite à la gestion du score qu'ils maintenaient jusqu'à la fin. Service minimum donc pour l'équipe de France Espoirs qui valide ainsi son ticket pour les quarts de finale avec six points en deux matchs.

RUGBY

La France s'impose face aux Fidji en finale

Le 7 de France a battu les Fidji en finale des Jeux olympiques de Paris 2024, samedi au Stade de France (28-7). Les Bleus ont ainsi terrassé la référence de la discipline... quelques mois après avoir pu étudier ce qui fait sa différence, en stage, humanisant le mythe.

Le coach tricolore, Jérôme Daret, avait organisé ce voyage à Sigatoka avec, en tête, un tel dénouement. Jérôme Daret répond en regardant la télévision, du coin de l'œil. Il surveille la deuxième demi-finale du tournoi olympique, pour connaître l'identité de l'adversaire des Bleus. Bingo, ce sont bien les Fidji qui prennent le large face à l'Australie. «Conclure par cette finale, ce serait idéal» salive l'entraîneur de France 7, utilisant le conditionnel, eu égard à la glorieuse incertitude du sport, et laissant ainsi aux Australiens une infime chance d'inverser la tendance.

De miracle australien, il n'y aura pas (31-7). Daret tient son affiche de rêve, samedi au Stade de France. «On est allé en stage aux Fidji. C'était pour préparer la finale des Jeux Olympiques de Paris 2024».

Du 22 octobre au 12 novembre dernier, les Français ont étudié l'art du Sevens avec les maîtres de la discipline : «Leur secret ? Il se cache dans les dunes de Sigatoka. On a fouillé, on a creusé, on a fait un peu de bac à sable là-bas... mais on n'a pas trouvé. On a quand même trouvé quelques subtilités, ajoute-t-il, reconnaissant vis-à-vis des doubles champions olympiques, qui ont pris le risque de partager leur savoir avec des rivaux. Les Fidjiens nous ont apporté beaucoup de respect. Ils nous ont autorisés à venir explorer un peu leur univers». Résultat : c'est la France qui est

maintenant sur le toit du mont Olympe, après sa victoire 28-7, certes avec un Antoine Dupont de gala qui n'était pas du voyage dans le Pacifique. La première étape était de se rendre légitime. En terminant 4e du circuit mondial 2022-2023, la France s'était donné une allure de sérieux partenaire d'entraînement.

«Pour avoir accès à ce genre d'équipe, il fallait avoir fait une belle saison, se félicite Jérôme Daret, en novembre dernier. L'objectif principal était de matcher avec les Fidjiens. En objectif sous-jacent, il y

avait les valeurs de l'olympisme (...) de l'amitié, de l'excellence et du surpassement de soi. On s'attendait à vivre quelque chose d'intense, mais pas à ce point-là, abondait Stephen Perez, titré ce samedi, huit ans après sa découverte des Jeux Olympiques.

C'était super enrichissant, on a adoré». Le périple français était ainsi à la fois un indicateur de progression et l'opportunité de démystifier ceux qui ont perdu pour la première fois aux Jeux, ce week-end (après 17 victoires en 17 matches).

«Le mot le plus important, c'est de prendre du plaisir, d'être joyeux en permanence», raconte Daret, au sujet de la philosophie des Fidji, dont la singularité est sans doute plus complexe. Mais le coach tricolore n'en dit pas plus. Satisfait d'avoir bouclé la boucle, il annonce en conférence de presse quitter le poste qu'il occupe depuis 2017. «Je suis en discussion avec la FFR pour travailler sur la notion d'héritage», précise-t-il. Un héritage à choyer... dont d'autres nations viendront peut-être s'inspirer.

BASKET-BALL

Les Sud-Soudanais remportent un premier succès historique

Les basketteurs sud-soudanais ont écrit une page de l'histoire de leur pays, hier, en remportant la première victoire de leur pays aux Jeux olympiques face à Porto Rico (90-79) au stade Pierre-Mauroy de Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue de Lille. Dominants physiquement, les Bright Stars ont pris la mesure de leurs adversaires après un début de match

raté, avec et sans ballon. Portés par une envie folle de faire briller leur pays né en 2011 après un conflit au Soudan (1983-2005), miné par une guerre civile (2013-2018) et encore aujourd'hui par des violences politico-ethniques, les Sud-Soudanais ont gagné un match qui restera sans doute comme un moment fort de ces Jeux olympiques. À noter que les

organisateurs se sont trompés d'hymne au moment de diffuser celui du Soudan du Sud, provoquant la colère de plusieurs supporters et le désarroi des joueurs. Après un moment de flottement, puis les applaudissements de tout le stade de la banlieue lilloise et même des joueurs portoricains, l'hymne du Soudan du Sud s'est enfin fait entendre.

JUDO

La légende japonaise Uta Abe s'écroule après sa défaite

L'image est terrible. Uta Abe en pleurs, interdite, incapable de marcher seule pour sortir de la salle de l'Arena Champ-de-Mars. Invaincue depuis 2019 et tenante du titre à Tokyo, la grande favorite japonaise a été éliminée en huitième

de finale, lors de l'épreuve olympique de judo féminin des -52 kg, hier. Alors qu'elle menait au score avec un waza-ari, Uta

Abe s'est fait surprendre par l'Ouzbèke Diyora Keldiyorova, deux fois vice-championne du monde en titre.

REAL MADRID

Le prodige Brésilien Endrick prêt à relever le défi

Le Real Madrid a présenté Endrick Felipe comme son nouveau joueur lors d'une cérémonie organisée dans la capitale espagnole.

L'international brésilien a achevé son transfert à Madrid après avoir fêté ses 18 ans au début du mois. Son arrivée a été retardée en raison de formalités administratives de dernière minute, mais l'accord est maintenant complètement conclu pour l'adolescent. Lors de sa présentation au stade

Santiago Bernabeu, le club a confirmé qu'il porterait le numéro 16 la saison prochaine et qu'il s'envolerait vers les États-Unis pour une tournée de présaison. Les Blancos joueront trois matches en Amérique du Nord, certains joueurs n'étant pas encore rentrés de leurs vacances d'été. L'occasion pour lui de briller. Il est prévu qu'il intègre directement l'équipe première dès le début de la campagne et l'ancien attaquant de Pal-

meiras est prêt à relever le défi qui l'attend. «Je suis très heureux, depuis que je suis enfant, j'ai toujours été un fan du Real Madrid, et à partir d'aujourd'hui, je vais jouer pour le Real Madrid», a-t-il déclaré. «Je n'ai pas de mots pour décrire ce que je ressens, j'ai toujours voulu être ici. C'est un rêve qui se réalise». Il pourrait faire ses débuts en club lors du premier match de la tournée avec le Real Madrid contre l'AC Milan le 1^{er} août à Chicago.

PREMIER LEAGUE

Pep Guardiola est prêt à rester à Manchester City

L'entraîneur catalan se prépare à la nouvelle campagne après avoir remporté la saison dernière un quatrième titre consécutif de Premier League, un record. Interrogé sur son avenir dans les dernières semaines de la saison 2023/24, Guardiola a confirmé son intention de rester à Manchester pour au moins 12 mois supplémentaires. Son contrat actuel à l'Etihad Stadium expire en 2025 et les négociations de renouvellement n'ont pas encore abouti à une prolongation pour l'ancien entraîneur du FC Barcelone. Le

sujet a de nouveau été abordé lors de la tournée de présaison de City aux États-Unis et Guardiola a admis qu'il était ouvert à l'idée de prolonger son séjour au club. «Il s'agit d'une question d'éthique et d'une question de qui se passera. Mais je n'exclurais pas de prolonger mon contrat. J'aimerais beaucoup rester. Neuf ans dans le même club, c'est une éternité. Je veux donc être sûr que c'est la bonne décision. Pas seulement pour moi, mais aussi pour le club et les joueurs».

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

VERTICALEMENT

- A. Voracité.
- B. Textiles. Il est sollicité dès que le grutier travaille. Lentille.
- C. Femme à charges.
- D. Cérium. Monnaie de geisha. Difficile à mater.
- E. Il s'intéresse à nos achats. Qui a connu bien des révolutions. On l'utilise en mégisserie.
- F. Pas un verbe très glorieux. Femme de lettres française.
- G. Ville du Puy-de-Dôme. Programme à répétition.
- H. Oscillation. Passage entre deux milieux.

HORIZONTALEMENT

- 1. Ils recouvrent une partie du Groenland.
- 2. Remercié sans aucune politesse.
- 3. C'était jamais. Brève rencontre.
- 4. Terme de droit. Vallée éthiopienne.
- 5. Il allait souvent au charbon.
- 6. Arbres originaires de Chine.
- 7. La Toile. Crève cœurs.
- 8. Fait des histoires. Grande puissance.
- 9. Elle a connu l'amour vache. Patron abrégé.
- 10. Répétais ce que j'avais appris.
- 11. Courroux. Prénom romanesque.
- 12. Suit le docteur. Chaîne des Incas.

LES MOTS FLÉCHÉS

ÉCHELLE DE PRIX	CONTE OU FABLE	HIDALGO À PARIS	DISPOSÉ AU BON ENDROIT	ANIMAUX	PARTICULIÈREMENT CHER	
JARDIN D'ENFANTS	COMMANDEE À DISTANCE	BLOCS DE PIERRE	AU MILIEU	ANCIENNE DEVISE ITALIENNE	RENDENT	
ADMETTRE SES TORTS						
ELLE PROPULSE L'AVION			FAIRE APPEL À SON IMAGINATION			
C'EST UN PLAT			FEMME DE LA MYTHOLOGIE			
DÉSERT DE CAILLOUX						
FRANCHISEMENT DÉTESTÉ	COMME DES BONBONS QUI PIQUENT				APRÈS JE	
					CARTE DE JEU	
					LEVA L'ARRIÈRE-TRAIN	CHAÎNE DE TÉLÉVISION
DISQUE À ÉCOUTER		FRUITS DE CA-VAILLON	CÉLÈBRE COUTEAU	AVE OU PATER	TERMINAISON DU PREMIER GROUPE	
CŒUR DU PAIN		RELEVER LE PLAT	SECTEUR POSTAL	EMBÊTEMENT	CHAMPION	
À PLEURER						
MIS EN MOUVEMENT		AMATEUR DE HAUTS SOMMETS				
		ENLÈVE				
LAIT ENFANTIN			ENTRE LE NORD ET L'EST			
HEUREUX POSSESSEUR						
METS EN JEU AU TENNIS			ATTACHÉ AVEC UNE CORDE			



SUDOKU

			3	8				
		1				9		
		2	7		9	4		
			8	7	2			
3				4				9
	5			9			7	
8	9						1	4
5								8
			1		5			

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ADRESSER BLUE-JEAN BOSSEUR BOUEE CALECHE CEUX CHAKRA ECHU
 EMERGENCE ETRANGETE GNOU GRANULE GRUAU NARRATEUR PRESENCE
 QUESACO RADICAL REGAL RESUMER RIGOLER SASSAFRAS VALSEUR VOEU
 VORACE XERES

R	O	E	S	V	R	R	R	V	B	E	E
U	H	C	E	A	E	E	B	O	T	G	C
E	L	N	A	L	S	L	S	E	R	E	N
T	A	E	O	S	U	S	G	U	C	H	E
A	C	G	E	E	E	N	A	H	M	C	S
R	I	R	J	U	A	U	A	F	A	E	E
R	D	E	R	R	O	K	Q	R	R	L	R
A	A	M	T	N	R	B	O	E	G	A	P
N	R	E	G	A	L	V	X	U	E	C	S

THÉÂTRE DE MONTAGNE À TIFILKOUT

Six représentations prévues cette année

Le théâtre de montagne à Tifilkout est à l'honneur lors de la 8^e édition des journées théâtrales Boubekour-Makhoukh qui se tient depuis hier et qui se poursuivra jusqu'au 1^{er} août...

Les amoureux du 4^e art retrouveront leur passion qu'est le théâtre à Tifilkout, dans la commune d'Illilten (70 km au sud-est en haute montagne de Tizi-Ouzou). L'association culturelle Boubekour Makhoukh de Tifilkout, s'apprête à organiser la 8^e édition et assurer ainsi la pérennité de cette manifestation théâtrale. Une manifestation dont la naissance remonte à la fin des années 90 avant qu'elles ne soient mises en veilleuse en 2017. Ces journées théâtrales qui sont les précurseurs du théâtre de Montagne suivies depuis par les journées théâtrales d'Ait Bouaddou et de Bouhamdane (pour enfants) dans la commune de Maâtkas. Comme toutes les éditions précédentes, cette nouvelle édition porte aussi le nom de Boubekour Makhoukh qui a été l'élément déclencheur de cet amour pour le



théâtre chez nos jeunes et notre population désormais fidèle à cette manifestation, dira Moussa El Hadj Mohand, un des animateurs de ces journées. Cette année, les journées seront animées par des troupes venues des wilayas de Souk-Ahras,

Bejaia, Sétif, Alger, Oran, Khenchela, Bouira et Tizi Ouzou, soit deux de plus que l'année dernière, donnant ainsi un cachet national à ces journées. Au programme de ces journées qui se tiendront de 28 juillet au 1^{er} août il est prévu 6 représenta-

tions soit deux par soir (21h00 et 23h00), des ateliers de techniques de jeux (actorat) animé par Azzouz Abdelkader de Tamanrasset, de conception et manipulation de marionnettes 1^{er} degré, animé par Yacine Tounsi de Constantine, d'écritu-

re dramatique animé par Ali Nordjaye de Bouira et de contes (timucuha), animé par Tayeb Bouamar de Tizi Ouzou. Des ateliers se tiendront au foyer de jeunes oulkadi de Tifilkout. Des ateliers qui verront la participation de jeunes de Constantine, Bechar, Bouira, Skikda et Tizi-Ouzou qui ont rallié le village organisateur après s'être inscrits en ligne. Par ailleurs, ces journées ne resteront pas au village de Tifilkout mais animeront aussi d'autres villages comme ceux de Bouadel (Iferhounène), Ait Ouatass (Imsouhal), Ait Atallah (Illilten) où seront jouées des pièces qui auront égayé le public de Tifilkout. Il est aussi prévu une caravane de contes dans les mêmes villages partenaires. Comme il est prévu des visites de sites et musées de la région. Notons enfin que la cérémonie d'ouverture de ce dimanche sera marquée par l'exposition du Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine Bachtarzi sur le Théâtre algérien. Avec au programme les affiches des principales pièces produites par le TNA et dans lesquelles avait joué le défunt Boubekour Makhoukh, ses costumes, les éléments du décor, et autres photos affiches.

12^E FICA

Les inscriptions de films ouvertes jusqu'au 27 août

Les inscriptions de films pour participer au 12^e Festival international du cinéma d'Alger (FICA), prévu du 24 au 30 novembre, sont ouvertes jusqu'au 27 août, a annoncé samedi dernier, le Commissariat du Festival dans un communiqué. Les inscriptions doivent s'effectuer via le site officiel du Festival: <https://ficadz.com/wp/>, précisent les organisateurs. Le Commissariat du 12^e FICA réaffirme l'engagement du Festival à attirer des œuvres cinématographiques distinctives et à offrir une expérience cinématographique unique célébrant la diversité culturelle, lit-on dans le communiqué. En soutien au peuple palestinien dans sa lutte contre l'agression barbare continue de l'armée sioniste, le Festival prévoit des activités et des événements mettant à l'honneur le cinéma palestinien et ses figures. Soixante films, dont 25 en compétition officielle, avaient participé à la 11^e édition du FICA, festival annuel consacré au film engagé, organisé depuis 2011.

FÊTES VILLAGEOISES À TIZI OUZOU

Une subvention de dix millions de DA pour leur organisation

Une subvention totale de 10 millions de DA a été votée dernièrement par les élus à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou pour subventionner 20 fêtes villageoises. Cette enveloppe a été dégagée sur le budget supplémentaire 2024 dans le but d'encourager l'activité artisanale, l'agriculture de montagne, les produits du terroir, et pour soutenir le tourisme local, a-t-on expliqué, soulignant que chaque fête sera subventionnée à hauteur de 500.000 DA. Parmi les événements soutenus par l'APW, le festival culturel local de la poterie de Maâtkas, après 5 jours d'exposition et qui a été une occasion aux potiers, mais aussi aux autres artisans de Tizi-Ouzou et des wilayas participantes d'exhiber aux visiteurs la richesse du patrimoine matériel national. La fête du bijou d'Ath Yenni (18/27 juillet) qui célèbre la parure séculaire des femmes de la région à travers la diversité des bijoux fabriqués dans cette localité montagnaise de Tizi-Ouzou ou dans d'autres régions du pays, est aussi subventionnée par l'APW.

Pour les autres manifestations subventionnées par la même institution élue, il s'agit notamment des fêtes du tapis d'Ath Hicham, de la plaquemine de Mechtras, de la figue



fraîche de Lemsella, du patrimoine bâti d'Abi Youcef, du miel d'Ahrick et de la figue de barbarie de Bouzeguene. Ces fêtes qui sont une opportunité pour les artisans, femmes rurales, agriculteurs, écrivains, vanniers, producteur de savon artisanal et autres participants, de faire connaître et vendre leur produit, tout en animant les villages qui les abritent, car attirant de nombreux visiteurs de Tizi-Ouzou et des autres wilayas, et c'est l'un des objectifs visés par l'APW, a-t-on noté.

LE 3E FESTIVAL DU PATRIMOINE BÂTI S'OUVRE CE MERCREDI

Mettre en avant l'architecture traditionnelle

Le 3^e Festival du patrimoine bâti s'ouvrira le 31 juillet courant au village Tazrouts dans la wilaya de Tizi Ouzou pour mettre en avant l'architecture traditionnelle. Cette 3^e édition du Festival du patrimoine bâti, organisée par un groupe d'associations en collaboration avec les APC d'Aïn El Hammam et Abi Youcef, situées en face du Djurdjura regroupe, durant 4 jours, de nombreuses activités (expositions, conférences), qui auront lieu au village Tazrouts, mettront en évidence la richesse et la diversité de l'architecture traditionnelle. Des chercheurs et universitaires évoqueront aussi les meilleurs moyens de préserver l'art traditionnel de la construction et sa valorisation.

CIRCUITS TOURISTIQUES ET SITES HISTORIQUES DE CONSTANTINE

Un site électronique pour découvrir le trésor caché

Un site électronique de présentation de 11 circuits touristiques et de 33 sites archéologiques et culturels de la wilaya de Constantine vient d'être lancé, a indiqué, le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Amine Dahmani. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion du lancement de ce site d'information sur les lieux incontournables à voir dans la wilaya de Constantine, Dahmani a pré-

cisé que celui-ci présente 11 circuits touristiques dans la vieille ville de Constantine, à Djebel Ouahch et à travers les sites archéologiques de Tiddis, Bounouara et Massinissa en plus de près de 30 autres lieux touristiques et historiques à découvrir dans la wilaya avec leurs localisation géographiques, les divers moyens de transport pour y accéder, leurs caractéristiques et leur

histoire. Parmi les curiosités présentées par le site figurent les deux jardins de Sousse et d'El Kantara au centre-ville, le jardin des arcades romaines, la réserve de Djebel Ouahch, le chemin des touristes, le monument aux morts, les divers ponts suspendus, la cité archéologique de Tiddis, les tombes mégalithiques (dolmens) de Bounouara et le mausolée de

Massinissa à El Khroub. La direction du tourisme et de l'artisanat a contacté les agences de voyages de la wilaya pour les informer du lancement de ce site de promotion de la destination Constantine, selon la même source qui a souligné que le site informe aussi sur les hôtels, les restaurants, les vieilles mosquées et les parcs d'attractions de la wilaya.

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:10	DOHR 12:54	ASR 16:43	MAGHREB 20:00	ISHA 21:32
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

PRÉPARATION

LA JSK ENTAME SON DEUXIÈME STAGE BLOQUÉ À AÏN BENIAN

La Jeunesse Sportive de Kabylie a entamé, hier, à Aïn Benian, son deuxième stage bloqué, dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison 2024-2025. Un regroupement qui se poursuivra jusqu'au 12 août prochain à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA) et sous la direction du nouvel entraîneur en chef, Abdelhak Benchikha. Le premier stage des Canaris s'est déroulé du 15 au 26 juillet, dans le nouveau stade de Tizi-Ouzou, et il a été ponctué par un match d'application

entre les joueurs. La préparation de la JSK se déroule en présence de huit nouvelles recrues, à savoir le gardien de but Gaya Merbah, les défenseurs Mohamed Amine Madani, Mohamed Réda Hamidi et Idir Mokeddem, ainsi que le milieu de terrain Aïmen Lahmeri et l'attaquant Lounas Adjout. L'effectif des Canaris compte également deux joueurs étrangers parmi les nouvelles recrues, en l'occurrence le milieu de terrain malien Sadio Kanouté et le milieu de terrain sénégalais Babacar

Sarr. Pour libérer des licences au profit de ces nouvelles recrues, la direction du club a dû se séparer de certains éléments au cours des derniers jours, notamment le gardien de but Fouad Zegrar, les défenseurs Oussama Gatal et Rafik Mendes, ainsi que l'attaquant Faïk Amrane. Des joueurs ayant emboîté le pas à l'attaquant Dadi Mouaki, au milieu de terrain Mohamed Réda Boumechra, et au défenseur central Badreddine Souyad, préalablement partis.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 29 JUILLET 2024 // N°867 // PRIX 20 DA

CANICULE

Les citoyens invités à la vigilance et au strict respect des consignes de prévention

Suite à la vague de chaleur annoncée dans plusieurs wilayas du pays, la Protection civile invite les citoyens à la vigilance et au strict respect des consignes de prévention, afin de réduire les risques liés à la canicule...

La population, en particulier les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants, est invitée à éviter de s'exposer au soleil, à fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil, à maintenir les fenêtres et volets fermés le jour ainsi qu'à provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure, a indiqué hier, un communiqué de la Protection civile. De même qu'il lui est recommandé d'éviter les endroits confinés, de baisser ou d'éteindre les lumières électriques et de se déplacer. En cas



de nécessité, il est conseillé de le faire «tôt le matin ou tard le soir», en particulier dans les wilayas intérieures, tout en restant à l'ombre dans la mesure du possible. Pour ceux qui doivent sortir, il leur est aussi recommandé de porter un chapeau, des vêtements

légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire. Les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage), sont également à éviter, tout autant que les baignades dans des réserves d'eau (barrage, retenue

collinaire, mare d'eau et bassin d'eau) ainsi que dans les plages interdites à cela. Les consignes en question préconisent, en outre, d'aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, malades) en leur proposant régulièrement de l'eau. Aux conducteurs n'ayant pas l'air conditionné dans leur véhicule, il est recommandé d'éviter les longs trajets au cours de la journée et de les programmer "en soirée ou la nuit". De même que de rester dans les endroits frais et à l'ombre en prenant le soin de ne pas laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule. Pour ceux qui envisagent de fréquenter les espaces forestiers, il est recommandé d'éviter toute action pouvant être à l'origine d'un départ de feu. Enfin, un numéro vert (1021) et un autre d'urgence (14) sont mis par la Direction générale de la Protection civile à la disposition des citoyens appelés à préciser, si nécessaire, l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace.

START-UP

OUALID PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU CONCOURS NATIONAL AGRITECH CHALLENGE 2024

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé, samedi dernier, la cérémonie de clôture du concours national AgriTech Challenge 2024, lors de laquelle il a remis les prix aux quatre lauréats, a indiqué un communiqué du ministère. Ce concours, précise le communiqué, s'inscrit dans le cadre du programme «Développement de l'innovation dans l'agrobusiness en Algérie (Innov-Agro)», piloté par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, en partenariat avec l'Union européenne (UE) et le ministère fédéral allemand pour la Coopération économique et le Développement (BMZ), et mis en œuvre par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ). Sur 278 inscrits via la plateforme numérique Agritech.dz, lancée le 3 juin dernier, 12 porteurs et porteuses de projets ont été sélectionnés pour suivre des sessions de formation à distance et en présentiel, animées par des experts internationaux autour de quatre principales thématiques liées à l'introduction des nouvelles technologies dans la traçabilité des produits agricoles et agroalimentaires, dans la maîtrise des maladies des plantes, dans l'agriculture et la gestion de l'eau d'irrigation et dans l'agriculture hors sol (hydroponie), selon les explications du ministère. Les quatre lauréats sont les start-up Qfarmings, AirCrop, Gardens of Babylon et TerraLINK. Cet événement traduit les efforts consentis pour encourager l'innovation technologique dans le domaine agricole en Algérie. L'innovation technologique dans le secteur agricole constitue une part importante des stratégies de développement durable en Algérie. Elle confirme l'engagement du Gouvernement à soutenir les projets innovants qui ont vocation à améliorer la productivité agricole et à renforcer la sécurité alimentaire dans les pays, conclut la source.

FINALE DE LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2024 DE RUGBY

L'Algérie s'incline face au Zimbabwe (3-29)

La sélection algérienne de rugby (seniors/messieurs), a terminé vice-championne d'Afrique, en s'inclinant en finale de la Coupe d'Afrique des nations 2024 face au Zimbabwe (3-29, mi-temps : 3-12), hier, à Kampala (Ouganda). Les joueurs du sélectionneur national le Sénégalais Ousmane Mané se sont qualifiés pour la finale, en dominant mercredi dernier le Kenya (20-12, mi-temps : 8-12), alors que le Zimbabwe a passé l'écueil de la Namibie (32-10). Les Algériens avaient auparavant dominé la Côte d'Ivoire (32-12) en quart de finale. Il s'agit d'une première historique pour la sélection nationale, qui n'a jamais atteint ce stade de la compétition auparavant. Grâce à ce résultat, l'Algérie fait mieux que la précédente édition, disputée en 2022 à Aix-en-Provence (France), quand elle avait terminé à la 3^e place, en remportant la petite finale contre le Zimbabwe (20-12).

KAYAK MONOPLACE (DAMES)

Bouzidi qualifiée pour les demi-finales

L'athlète algérienne Carole Diana Bouzidi s'est qualifiée pour les demi-finales de l'épreuve du kayak monoplace des Jeux olympiques 2024 de Paris, au terme des deux manches, disputées samedi dernier, au stade nautique-eaux vives à Vaires-sur-Marne (Est de Paris). Lors de la 1^{re} manche, Bouzidi a terminé à la 14^e place (99.41), avant de se classer à la 19^e position lors de la 2^e manche avec un temps de 99.50. Le meilleur temps est pris en considération. Les 22 plus rapides après les deux manches se qualifient pour les demi-finales prévues dimanche (14h30, algérienne). Les autres sont éliminées. Bouzidi (39 ans), dont il s'agit de sa première participation aux JO, s'est qualifié pour le rendez-vous parisien en février dernier, grâce au classement mondial des athlètes spécialistes. Avant les JO-2024, elle

avait indiqué que son objectif était de figurer parmi les 12 concurrentes en finale, prévue hier, au stade nautique (16h45, heure algérienne). C'est la deuxième fois que le canoë-kayak algérien est présent aux JO, après l'édition 2021 (reportée à 2021) à Tokyo avec Amira Khreis. Au total, 318 kayakistes (159 hommes et 159 femmes) concourent à Paris, dans les épreuves de canoë-kayak.

LE PROGRAMME AUJOURD'HUI DES ATHLÈTES ALGÉRIENS

- Badminton - À l'Aréna La Chapelle : Double mixte / Poule B (14h40) : Koceila Mammeri / Tanina Mammeri (Algérie) - Robin Tabeling / Selena Piek (Pays-Bas)
- Boxe - À l'Aréna Paris Nord : Dames (huitièmes de finale 60 kg) : Dounia Khelif

(Algérie) - Natalia Shardina (Serbie) (11h16) Messieurs (huitièmes de finale 63,5 kg) : Jugurtha Aït Bekka (Algérie) - Erislandy Alvarez Borges (Cuba) (15h18)

- Escrime - Au Grand Palais : Sabre féminin (tableau 64) : Saoussen Boudiaf (Algérie) - Olena Kravatska (Ukraine) (8h00) Zohra Nora Kehli (Algérie) - Yasmine Daghfous (Tunisie) (8h00) Chaima Benadouda (Algérie) - Aigerim Sarybay (Kazakhstan) (8h00) Fleuret masculin (tableau 64) : Salim Heroui (Algérie) - Jan Jurkiewicz (Pologne) (8h25)

- Tennis de table - À l'Aréna Paris Sud : 32es de finale simple dames : Lynda Loghraïbi (Algérie) - Meng Chen (Chine) (12h00)

- Voile - À Marseille: Courses (5, 6, 7, 8) : Ramy Boudrouma (à partir de 15h00).

